

Les grévistes reprennent le travail, en Egypte

leur inaction a failli provoquer la fermeture du canal de Suez — Le gouvernement égyptien a été prié d'intervenir

Ismailia, 8 (Reuters). — Les ouvriers égyptiens de la compagnie du canal de Suez sont retournés au travail aujourd'hui après une grève de deux jours qui menaçait d'entraîner la fermeture de ce canal essentiel à la navigation mondiale. Un employé supérieur de la compagnie du canal de Suez avait donné aujourd'hui l'avertissement que le canal devra probablement être fermé complètement à la navigation à moins que ne prenne bientôt fin la grève antibrannique des 1.500 ouvriers égyptiens des quais de Port-Saïd.

Le porte-parole avait déclaré que cette grève était illégale en vertu de la loi égyptienne et que

la compagnie avait lancé un appel direct au gouvernement pour obtenir son intervention.

A Port-Saïd, à l'extrémité nord du canal, les grévistes avaient paralysé toute navigation de même que l'usage des installations portuaires.

Le porte-parole de la compagnie a ajouté qu'il n'avait pas encore reçu de réponse du gouvernement égyptien.

"Si le gouvernement égyptien ne vient pas à notre aide, à-t-il dit, il nous faudra obtenir du secours ailleurs."

Un porte-parole de la marine britannique avait déclaré ce matin: "Si la grève prend de l'ampleur, quelqu'un devra prendre la

Sans gouvernement, la France se voit paralysée dans le champ international

Le cabinet Plevin a croulé hier après 5 mois d'existence — C'était le 15e de la Quatrième République — Les gaullistes croient l'heure favorable pour eux

Paris, 8 (P.A.). — C'est au président de la France, M. Vincent Auriol, que revient aujourd'hui la tâche de trouver un premier ministre pour la Quatrième République. Tout indique qu'il sera impossible pour ce pays de poser des gestes décisifs au sujet de graves questions internationales avant au moins un mois.

Le premier ministre René Plevin et son cabinet de coalition du centre ont démissionné hier soir après avoir été renversés par un vote de 341 contre 243 de l'Assemblée nationale au sujet des estimés budgétaires de 1952.

Le cabinet Plevin a croulé hier après 5 mois d'existence — C'était le 15e de la Quatrième République — Les gaullistes croient l'heure favorable pour eux

Le gouvernement mais ils ont accordé leur appui aux moments décisifs de la courte carrière du cabinet.

L'Assemblée de 627 membres comprend 118 gaullistes, 104 socialistes, 103 communistes, 99 modérés et conservateurs, 94 radicaux ou semi-radicaux, et 85 républicains populaires.

Le premier ministre René Plevin et son cabinet de coalition du centre ont démissionné hier soir après avoir été renversés par un vote de 341 contre 243 de l'Assemblée nationale au sujet des estimés budgétaires de 1952.

La plupart des observateurs politiques s'accordent à dire que la présente crise pourrait être passablement longue, une question internationale de la plus haute importance qui pourrait fort bien en être retardée, la formation d'une armée européenne dans laquelle prendront place les Allemands comme partenaires dans la défense de l'Europe occidentale.

Rien de nouveau sur le front diplomatique

Les communistes rejettent une nouvelle rédaction des propositions au sujet de l'échange des prisonniers — Bataille à 6 milles de Panmunjom

Munsan, Corée, 8 (P.A.). — Même après une nouvelle rédaction des propositions du commandement des Nations Unies, aujourd'hui, sur la question de l'échange des prisonniers de guerre, les communistes les ont promptement rejetées.

En soumettant un plan révisé au sujet de l'échange des prisonniers, l'amiral Libby dit que ce n'est pas "essentiellement une nouvelle proposition" mais qu'elle a été rédigée de façon à éviter l'opposition des Rouges.

Elle comprend les changements que voici:

1. Une disposition spécifiant que le commandement des Nations Unies élargira les prisonniers pour rapatriement volontaire après que les communistes auront remis tous les prisonniers, anciens soldats sud-coréens et les civils déplaçés ou internés qui désirent rentrer chez eux.
2. Annulation d'une disposition visant à reclassifier comme prisonniers de guerre les anciennes troupes sud-coréennes servant maintenant dans l'armée rouge.
3. — Les commandants rouges "conviendront formellement" que tous les prisonniers élargis par les Nations Unies et qui ne sont pas directement échangés contre des prisonniers rouges, ne prendront plus part à la guerre en Corée. Le plan original précisait que les prisonniers devaient donner leur parole d'honneur de ne plus combattre les alliés.
4. Le plan comprenait également les dispositions fondamentales que voici et auxquelles les rouges s'opposent sans cesse:

1. — L'échange des prisonniers commencera sur la base d'un contre un et sera suivi par l'échange d'un soldat rouge capturé contre un civil.
2. — Rapatriement volontaire des soldats et civils.
3. — Surveillance de l'échange par le comité international de la Croix-Rouge.

L'amiral Libby dit que "l'atmosphère dans la tente était exceptionnellement amicale" alors que les délégués discutaient de l'opposition communiste.

"Personne ne s'est dit de gros mots", a dit l'amiral Libby. Cependant, je ne puis pas dire que des progrès ont été accomplis."

Trois cents blessés dans une émeute, à Jérusalem

Dix mille partisans du terroriste Beigin protestent contre la réduction des demandes de réparations à l'Allemagne-Ouest — La police ne les repousse qu'en couvrant les routes de gazoline enflammée

Jérusalem, 8 (Reuters). — Les autorités d'Israël évaluent à 140 policiers et 200 civils le nombre des blessés faits par les émeutes d'hier devant le parlement de Jérusalem. Il a été fait 400 arrestations parmi les émeutiers. Des renforts de policiers et de soldats ont été mandés car on ne croit pas que le vote décisif sur le sujet controversé des réclamations à l'Allemagne de l'Ouest soit pris avant ce soir ou même demain matin.

Jérusalem, 8 (Reuters). — La police a répandu hier soir, à Jérusalem, de grandes quantités de gazoline sur les routes et a formé des murailles de flammes afin de disperser une foule d'environ 10,000 Juifs qui se dirigeaient vers le centre du gouvernement de coalition.

Le Knesset (parlement) en criant: "Pas de troc avec les héritiers d'Hitler!"

Un débat du parlement a été interrompu par les manifestants qui se sont frayé un chemin à travers les cordons de policiers en lançant des pierres. On venait d'entreprendre au parlement le débat au sujet des réclamations de l'Etat d'Israël envers l'Allemagne de l'Ouest. Israël veut à celle-ci demander des réparations à la suite de la mort de 6,000,000 de Juifs sous le régime nazi.

La foule se composait de partisans du terroriste Beigin, de Manichéens, de son parti de la liberté. On a protesté violemment contre le projet du premier ministre David Ben Gurion qui se dirigeait vers le centre du gouvernement de coalition.

Truman demanderait à Churchill de ne plus reconnaître la Chine

Les conversations se poursuivent dans le secret, mais un communiqué officiel a été promis pour ce soir ou demain matin

Washington, 8 (P.C.). — Le premier ministre Churchill et le président Truman reprennent aujourd'hui leurs entretiens au cours desquels ils devront étudier des problèmes politiques relativement épineux.

Les conversations porteront sur l'aspect politique des difficultés pétrolières iraniennes, de l'agression communiste dans le sud-ouest de l'Asie de même que les problèmes de Suez et du Soudan maintenant aux prises la Grande-Bretagne et l'Egypte.

Il n'y a pas de déclaration officielle au sujet des points de vue échangés, ni sur les objectifs que se sont fixés les deux hommes d'Etat, mais on sait que le but principal de cette rencontre est une coopération infiniment plus étroite dans le domaine de la paix et de la stabilité économique.

Tout indique que les entretiens politiques d'aujourd'hui pourraient fort bien amener le président Truman à faire allusion au fait que la Grande-Bretagne aurait reconnu trop rapidement la Chine communiste au point de vue diplomatique et il se pourrait que cette reconnaissance soit retirée.

Il est possible que les détails de leurs entretiens et les conclusions auxquelles ils sont arrivés soient révélés dans un communiqué promis pour ce soir ou demain quand les entretiens seront suspendus à cause du départ de M. Churchill pour New-York et Ottawa.

Le premier ministre Churchill a l'intention de prendre l'avion pour se rendre de New-York à Ottawa vendredi. Il retournera à Washington mardi prochain pour y remplir d'autres engagements, y compris un discours qu'il doit prononcer à l'occasion d'une séance mixte du Congrès le 17 janvier.

Hier soir, M. Churchill et ses principaux conseillers ont reçu le président Truman et les membres de son cabinet à l'occasion d'un dîner servi à l'ambassade britannique.

Au cours de la soirée, le président Truman a joué du Chopin sur le grand piano de l'ambassade et n'est revenu à Blair House qu'à 11h. 15 p.m., une heure passablement tardive pour le président qui se lève généralement très tôt.

M. Churchill et 11 de ses conseillers se sont rendus à la Maison Blanche hier matin pour des entretiens avec M. Truman et ses conseillers. Les conversations ont porté sur les matières premières et le Pacte de l'Atlantique, et un comité a été formé pour étudier les questions et soumettre un rapport d'aujourd'hui.

De nouveau hier après-midi vers cinq heures les hommes d'Etat se sont réunis et ont causé de questions militaires pendant environ 90 minutes.

La même procédure est à l'ordre du jour aujourd'hui, soit une réunion à 11h. a.m. et une autre cet après-midi à cinq heures.

Luciano n'a rien à faire dans le marché des visas

La Gendarmerie royale dit aujourd'hui qu'une enquête est en cours relativement à un commerce illégal impliquant l'entrée d'immigrants au Canada

Ottawa, 8 (C.P.). — Le premier ministre Louis Saint-Laurent est revenu dans la capitale canadienne hier, après avoir passé le congé du Jour de l'An avec Mme Saint-Laurent à leur foyer de Québec.

Il sera à Ottawa jusqu'au 19 janvier alors qu'il ira présider l'inauguration d'un arsenal au Saint-Marie.

Le 22 janvier il prononcera un discours au congrès annuel de la Fédération canadienne des agriculteurs à Montréal.

La Gendarmerie royale dit aujourd'hui qu'une enquête est en cours relativement à un commerce illégal impliquant l'entrée d'immigrants au Canada.

Cependant, un porte-parole a démenti les rumeurs voulant que Lucky Luciano, ancien roi du vice aux Etats-Unis, soit mêlé à cette enquête.

Le porte-parole ne peut pas dire combien d'immigrants entrent au Canada illégalement, mais il est d'avis que l'enquête sera longue.

M. L. Saint-Laurent retourne à Ottawa

Ottawa, 8 (C.P.). — Le premier ministre Louis Saint-Laurent est revenu dans la capitale canadienne hier, après avoir passé le congé du Jour de l'An avec Mme Saint-Laurent à leur foyer de Québec.

Le roi visitera l'Afrique-Sud

Londres, 8 (P.A.). — Le roi ira faire une croisière océanique pour sa santé vers l'Afrique du Sud en mars et avril prochains, annonça hier le palais de Buckingham. Il sera accompagné de la reine et de la princesse Margaret.

Eisenhower soulève l'enthousiasme chez les Républicains

Washington, 8 (P.A.). — La décision du général Eisenhower d'accepter "un appel net à un devoir politique" a été reçue par ses partisans républicains aujourd'hui comme le signal d'une campagne destinée à porter le célèbre militaire à la présidence des Etats-Unis.

Le général Eisenhower a suscité l'enthousiasme de ses partisans en mettant fin à un long silence et en précisant à Paris:

- 1 — Qu'il est républicain.
- 2 — Que si le parti républicain a son congrès de juillet à Chicago, le désigne comme candidat à la présidence, il se sentirait obligé d'accepter cette nomination comme un devoir plus grand que ses responsabilités actuelles" de commandant suprême des forces militaires du pacte Atlantique.

Mais le général a cinq étoiles à bien souligné qu'"aucune circonstance" lui demandera à être relevé de son poste pour tenter d'obtenir par lui-même une telle nomination.

Le sénateur Irving Lyles, républicain de New-York, a déclaré qu'il est évident qu'à l'heure "le général ne refusera point d'être candidat présidentiel pour les républicains."

Lyles a prédit: "Eisenhower sera désigné par le parti et sera élu."

Sept-Îles a failli être détruit par les flammes

Un incendie a ravagé la ville pendant la nuit — Dégâts évalués à \$1,500,000 — On a songé à évacuer la population, par un froid de 15 degrés sous zéro — Les églises étaient remplies, ce matin

Sept-Îles, 8 (P.C.). — Un incendie qui a causé des pertes pour \$1,500,000 a menacé la petite ville de Sept-Îles de destruction complète hier soir.

Les flammes, qui avaient été maîtrisées un peu avant minuit, se sont rallumées ce matin par suite de l'explosion de réservoirs d'oxygène dans un vaste entrepôt. Mais si les dommages matériels sont énormes, on n'a aucune perte de vie à enregistrer. Une famille a été jetée sur le pavé au cours de ce désastre.

L'hôtel de ville a été entièrement rasé, de même que le nouveau magasin à rayons, l'immense entrepôt de la Québec-Newfoundland Equipment Company, un entrepôt de la North Shore Confection Co., et une autre construction importante où la compagnie Goodyear avait entreposé des pneus pour une très grande valeur.

S'il n'y a pas eu de pertes de vies, c'est dû à la prompte intervention et au travail précis des niveaux des compagnies de construction. Sept-Îles, petite ville prospère de 3,600 âmes, peut se compter chanceuse aujourd'hui.

A un certain moment hier soir on a cru que toute la ville allait y passer. Le feu progressait rapidement sans entrave, après avoir débuté dans un garage du centre de la ville.

Un froid de 15 degrés sous zéro sévissait, ce qui veut dire que la baie était gelée et qu'il ne pouvait être question d'y pomper l'eau. On fit donc entrer en scène les puissantes niveleuses qui entreprirent de raser au sol des maisons que les flammes n'avaient pas encore atteintes. C'est ainsi que l'incendie fut circonscrit.

A minuit, le travail des niveleuses semblait avoir été fructueux.

Les énormes machines élevèrent une barrière autour du brasier en amoncelant des bancs de neige de 17 pieds de hauteur autour du garage où étaient entreposées les pièces de rechange pour les nombreux véhicules employés pour l'érection de ce centre industriel, appelé à devenir un jour la base maritime pour l'expédition du minerai de fer du nord du Québec.

Tout autour du brasier, lançaient les flammes à cent pieds dans les airs, la population s'était massée, chacun craignant de réintégrer son foyer.

Vers minuit, le maire Jack Laiden annonça que l'incendie était maîtrisé et les gens retournèrent chez eux. Toutefois, le feu couvait encore dans un hangar rempli de couvertures et de bonnes d'oxygène.

Nouvelle alerte

Les couvertures enflammées entrèrent le feu à l'oxygène et on crut pendant un certain temps qu'il faudrait évacuer toute la population, car il fallait craindre l'explosion tout près de la ville.

Trois cents blessés dans une émeute, à Jérusalem

Dix mille partisans du terroriste Beigin protestent contre la réduction des demandes de réparations à l'Allemagne-Ouest — La police ne les repousse qu'en couvrant les routes de gazoline enflammée

Jérusalem, 8 (Reuters). — Les autorités d'Israël évaluent à 140 policiers et 200 civils le nombre des blessés faits par les émeutes d'hier devant le parlement de Jérusalem. Il a été fait 400 arrestations parmi les émeutiers. Des renforts de policiers et de soldats ont été mandés car on ne croit pas que le vote décisif sur le sujet controversé des réclamations à l'Allemagne de l'Ouest soit pris avant ce soir ou même demain matin.

Jérusalem, 8 (Reuters). — La police a répandu hier soir, à Jérusalem, de grandes quantités de gazoline sur les routes et a formé des murailles de flammes afin de disperser une foule d'environ 10,000 Juifs qui se dirigeaient vers le centre du gouvernement de coalition.

Le Knesset (parlement) en criant: "Pas de troc avec les héritiers d'Hitler!"

Un débat du parlement a été interrompu par les manifestants qui se sont frayé un chemin à travers les cordons de policiers en lançant des pierres. On venait d'entreprendre au parlement le débat au sujet des réclamations de l'Etat d'Israël envers l'Allemagne de l'Ouest. Israël veut à celle-ci demander des réparations à la suite de la mort de 6,000,000 de Juifs sous le régime nazi.

La foule se composait de partisans du terroriste Beigin, de Manichéens, de son parti de la liberté. On a protesté violemment contre le projet du premier ministre David Ben Gurion qui se dirigeait vers le centre du gouvernement de coalition.

Vychinski accusé d'avoir aidé à retarder un règlement, en Corée

C'est le reproche que lui fait le délégué français aux Nations Unies, Jean Chauvel — Le ministre russe voulait une intervention du Conseil de sécurité dans les pourparlers de Panmunjom

Paris, 8 (P.A.). — M. Jean Chauvel, délégué de la France aux Nations Unies, a accusé aujourd'hui le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Andreï Vychinski, d'avoir été la cause du retard qu'ont subi les pourparlers de trêve en Corée.

Les entretiens à Panmunjom "n'allaient pas si mal jusqu'au moment où le délégué soviétique à Paris s'y est immiscé", a dit M. Chauvel aux représentants de la Commission politique des Nations Unies.

M. Vychinski s'est attaqué à une résolution soviétique qui demande une réunion du Conseil de Sécurité pour intervenir dans les pourparlers d'armistice. Cette même proposition russe vise aussi à la dissolution de la Commission des mesures collectives qui a recommandé un plan de sécurité régionale appuyé par l'Occident.

M. Vychinski, de mauvais humeur, a répondu vivement que, depuis six mois, les entretiens au front n'aboutissent à rien. "Il faut activer les choses pour en arriver à une conclusion heureuse."

M. Vychinski prétend que cela ne peut se faire que par une réunion en "très haut lieu comprenant les personnes les plus responsables au monde — à l'exception des chefs d'Etat, naturellement."

On interprète cette déclaration nettement comme une demande pour que les ministres des affaires étrangères des onze pays qui forment le Conseil de sécurité soient saisis de ces pourparlers.

D'autre part, on croit que les intentions du ministre russe rencontreront un échec aujourd'hui ou tout demain quand le vote sera pris au sujet du plan occidental autorisant les forces régionales de sécurité à combattre l'agression.

Les propositions prévoient des sanctions militaires et économiques contre les agresseurs et autoriserait l'usage des forces régionales telles que celles du pacte atlantique pour combattre l'agression n'importe où.

Une autre disposition-clé accorderait à l'Assemblée générale des Nations Unies le pouvoir d'agir quand les gestes du Conseil de sécurité seraient paralysés par un veto.

M. Vychinski a dit qu'il continuait de demander que le Conseil de sécurité soit saisi des pourparlers de trêve en Corée, à moins que l'Ouest soit "capable de prouver qu'aucune aide n'est nécessaire" et qu'une entente sera conclue rapidement.

Des dépêches officielles transmises aujourd'hui au secrétaire général, M. Trygve Lie, précisent que le général communiste Hsieh Fang a dit aux plénipotentiaires des Nations Unies qu'ils ne travaillent plus sérieusement.

M. Vychinski a it à la commission hier que les pourparlers en sont à une impasse. D'autre part les dépêches du front indiquent que cette prétention est exacte, soit par pure coïncidence ou en vertu d'instructions du Kremlin.

Amendements au bill de la Commission de transport

Ils font partie d'un bill qui a été inscrit ce matin au feuillet de la Chambre

Québec, 8 (D.N.C.). — Le bill no 46 (Loi concernant la Commission de transport de Montréal), inscrit ce matin au feuillet de la Chambre, prévoit certains amendements à la charte octroyée l'an dernier à l'organisme qui a pris possession du service de transport en commun à Montréal.

Un amendement stipule que les membres de la Commission de transport de Montréal sont, d'office, directeurs de la compagnie des tramways de Montréal.

En vertu de l'article 53c de la loi régissant la commission, la prise à leur charge, par la Commission et la cité de Montréal tient lieu de toutes hypothèques et garanties s'y rapportant et grevant les biens de la compagnie et ces hypothèques et garanties sont éteintes.

Le présent bill édicte un mode de radiation de ces hypothèques et garanties.

L'article 5 du présent bill édicte que s'il reste alors des réclamations ou des procédures judiciaires contre la compagnie ou de sa part, se rattachant à des accidents de circulation impliquant ses voitures, ou des jugements inexécutés contre elle, la Commission sera, à compter de l'annulation de la charte de la compagnie, sujette aux droits et obligations de cette dernière et sera substituée à la compagnie, de plein droit et sans reprise d'instance, à l'égard de ces réclamations, procédures et jugements; une disposition permet à la Commission d'emprunter pour le remboursement de ses obligations et débetures et porte de quatre à cinq pour cent le taux de l'intérêt qu'elle est autorisée à payer sur ses emprunts.

Ce bill a un effet rétroactif au 1er juin 1951, date de l'acquisition du capital-actions et de la prise de possession de l'entreprise de la compagnie par la Commission.

8 projets de loi ont été inscrits au feuillet

Québec, 8 (D.N.C.). — Huit projets de loi ont été inscrits au feuillet de l'Assemblée législative. En voici la nomenclature:

- Loi concernant la Commission de transport de Montréal;
- Loi modifiant la loi électorale du Québec;
- Loi concernant certaines amendes aux municipalités;
- Loi modifiant la loi pour stabiliser la petite industrie;
- Loi concernant la juridiction de la Cour supérieure;
- Loi pourvoyant au paiement des traitements et salaires des fonctionnaires de la province;
- Loi concernant l'usurpation des charges publiques;
- Loi concernant la ville de Cowansville.

8 projets de loi ont été inscrits au feuillet

Québec, 8 (D.N.C.). — Huit projets de loi ont été inscrits au feuillet de l'Assemblée législative. En voici la nomenclature:

- Loi concernant la Commission de transport de Montréal;
- Loi modifiant la loi électorale du Québec;
- Loi concernant certaines amendes aux municipalités;
- Loi modifiant la loi pour stabiliser la petite industrie;
- Loi concernant la juridiction de la Cour supérieure;
- Loi pourvoyant au paiement des traitements et salaires des fonctionnaires de la province;
- Loi concernant l'usurpation des charges publiques;
- Loi concernant la ville de Cowansville.

Le roi visitera l'Afrique-Sud

Londres, 8 (P.A.). — Le roi ira faire une croisière océanique pour sa santé vers l'Afrique du Sud en mars et avril prochains, annonça hier le palais de Buckingham. Il sera accompagné de la reine et de la princesse Margaret.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

VERS LE DESARMEMENT PAR LE REARMEMENT?

par Paul SAURIOL

LA VIE PRATIQUE

La teinture peut rajeunir toute votre lingerie

Procédés plus faciles qu'autrefois

La Canadienne s'est acquise facilement une solide réputation de femme zébrée, de personne qui ne se laisse pas impressionner par le fait que les magiciens n'ont pas le monopole des changements de couleurs pratiques en un rien de temps, et pour elle la question des teintures n'est plus un secret. A preuve, ces jolis rideaux qui changent de couleurs à peu près tous les ans, ces couvre-lits dont la teinte varie avec les printemps, des blouses aux tissus inusables qui sont rafraîchies avec chaque nouveau chapeau... tout cela grâce à la teinture.

Les ménagères canadiennes qui surveillent leurs finances ne jettent pas impunément les vêtements dont les couleurs se fanent. Elles connaissent les secrets de l'ancienne jeunesse, et elles savent que la plupart des tissus souples peuvent être teints ou teintes dans leurs machines à laver avec un paquet de teinture.

Il ne s'agit plus, pour bien teindre, de passer des heures éreintantes au-dessus d'une bouilloire et de se demander durant tout ce temps quel sera le résultat de l'expérience. Les teintures modernes se dissolvent facilement dans la machine à laver et les vêtements souples prennent la nouvelle couleur également, grâce au mouvement perpétuel de la machine à laver.

Il y a toutefois différence entre teindre et teinter. Si vous voulez redonner à vos vêtements ou à votre lingerie une couleur différente qui restera, il faut teindre. Lorsque vous teintez une pièce de lingerie ou un sous-vêtement qui a perdu sa fraîcheur primitive, le procédé est alors beaucoup plus simple. Mais on ne peut vous garantir que la nouvelle couleur restera intacte jusqu'à l'usure complète de votre matériel.

Quels que soient les procédés employés pour la teinture de vos vêtements, vous obtiendrez dans votre maison, un succès assuré lorsque votre mari ou vos grands enfants remarqueront que telle pièce a un air tout nouveau depuis que les rideaux ou les couvertures de meubles ont changé de couleur; que vous avez l'air de porter une blouse neuve qui n'est en réalité que votre ancienne blouse de la saison passée qui a changé de teinte, etc. etc. Vous-même aurez un plaisir certain à tenter l'expérience de la teinture, à la réussir et à recommencer à la prochaine occasion. Soyez une de ces Canadiennes, bonne ménagère qui ne met rien de côté avant qu'elle ait pu faire quelque chose de nouveau avec du vieux.

Forum sur la préparation au mariage

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 833 est, rue Sherbrooke, en collaboration avec le Cercle d'étude Sainte-Marie, invite les membres et les élèves des diverses associations: Employées de bureaux et de magasins, Société des Ouvrières catholiques, Aides maternelles, Cercle de couture, etc., à une causerie-forum, jeudi, le 10 janvier, à 8 h. 15, sur l'importance du Service de préparation au mariage. Mlle G. Moroney sera la conférencière. Le public féminin en général est aussi invité.

Le mariage entre John Davis, 16 ans, et la jolie Katherine Johnson, de Baltimore, avait été conclu par leurs pères il y a plus de 10 ans.

La coutume bohémienne, a dit le père de la mariée, veut que l'entente soit respectée.

Le couple s'est vu pour la première fois à la table du festin. Il y eut quelques mots prononcés en dialecte, une rapide benédiction suivie d'un éclat de rire général et la cérémonie était finie.

Un membre de la tribu a précisé "qu'il n'y a pas de cérémonie du même genre en Amérique". Il faut tout simplement quelques bonnes paroles de la part de tout le monde, et le mariage est chose faite", a-t-il dit.

À la fin des célébrations, les nouveaux mariés se retirent sous le toit du père de la mariée comme le veut la coutume.

Des personnalités bohémiennes, vêtues d'habits aux couleurs flamboyantes, étaient venues de toutes les parties de la Floride et même d'autres États.

La célébration a débuté alors qu'on a fait brûler six cochons, tandis que les femmes préparaient d'autres aliments dans des fourneaux à l'extérieur. Pendant ce temps les hommes se tenaient au bar en plein air.

Le roi Davis régnait sur environ 200 sujets de la tribu à travers la Floride et il a été élu à son poste il y a 10 ans.

Il a dit que les Bohémiens croient à ces mariages où les époux ne se connaissent pas. Il n'y a pas de divorce. Quand la mariée n'est pas heureuse, les époux retournent aux foyers de leurs parents respectifs et ils ne peuvent plus se remarier dans la même tribu.

Lady Alexander portait une robe de dentelle verte recouvrant un fourreau de brillant satin. Au milieu de la jupe, une large bande de dentelle dorée décorait délicatement la robe de la vicomtesse. Elle portait une tiare de diamants.

La fille de leurs Excellences, l'hon. Rose Alexander, portait une

Chemin faisant...

A l'arrêt de l'autobus, une dame s'adresse au chauffeur:

— Pardon, mais je vous avais demandé de me signaler la rue Peel?

La voix était si harmonieuse, la prononciation si claire et si douce que forcément, la voyageuse a attiré l'attention de l'entourage. Apparemment, c'était une étrangère mais parlant un joli français. Et la réponse vint sur le ton bourru:

— J'ai câlé (to call, you know?) toutes les noms. En voilà une autre, pensais-je, qui va probablement regretter d'être venue au Canada avec un vocabulaire insuffisant.

Comme cet autobus qui s'était tellement fait attendre m'avait mis en retard je sautai dans un taxi. Le chauffeur était d'humeur causeuse. Il remarqua, à un moment donné, que tout était toujours pareil:

— Quand on prendrait en voyage on n'a pas; quand on en veut pas on se fait flyer à tous les coins.

La vie est bien compliquée. Dans le tramway de retour deux loustics faisaient les frais de la conversation pour tout le restant de la voiture.

— Demain soir la veillée de famille.

— Ouais... y vont sasser toutes leup'tites chicanes, toutes leup'tites maladies... ça va être gai.

— Mais y a moyen d'réchauffer ça?

— You bet.

Un moment plus tard, comme la voiture revenait au calme, il apparut que le prix des dinde faisant le sujet de la conversation, rendait plus laborieuse encore la digestion.

— Quinze piasses! Quand on dit quinze piasses pour une dinde!

— Ouais... pour quinze piasses avant d'arriver tout un poulailler.

— Ben oué, ah! c'effrayant.

Avant? C'est ce petit mot-là qui faisait la frontière entre l'époque où l'on avait tout un poulailler pour quinze dollars et celle où l'on n'a plus qu'une dinde pour le même prix. Pauvre homme! Comment peut-il oublier que l'ordre nouveau, le titre de grand-puissance qu'on entend décerner de temps à autre à notre pays depuis notre participation à la dernière guerre qui devait régler le sort du monde une fois pour toutes, tout cela se paye... jusque dans les poulaillers.

Quand on est une grande puissance, qu'on est câlé partout où ça va mal, qu'on est flyé partout où il y a de la casse, pour la gloire de défendre l'empire et la démocratie en même temps, on ne peut pas s'attendre que le standard de vie ne montrera pas jusque dans les poulaillers et que les dinde vont rester sur leurs positions. Le progrès pousse la création tout entière!... Il n'y a que le dindon de la farce à ne pas trouver la chose de son goût.

C. B.

Du bœuf présenté autrement

Pour votre prochain dîner vous suggérons, aujourd'hui, un bœuf dans le blanc. Ce morceau de bœuf, étant cut habituellement à la chaleur humide, il peut être servi avec une variété de sauces savoureuses, de farce et de garnitures. Lors de l'achat, choisissez un morceau de bœuf d'une livre à six livres et demi pour quatre à six portions. Il faut noter qu'avec des morceaux de viande moins tendres comme celle-ci, on doit acheter du bœuf de bonne qualité.

Si vous songez à servir le bœuf entier avec une farce aux fruits ou aux épices taillez tout d'abord le morceau. C'est la façon de procéder brise les longues fibres de la viande et rend encore plus tendre. La plupart des bœufs dans le blanc que l'on achète de nos jours, doivent être cuits à la chaleur humide. Ajoutez un liquide comme de l'eau, du lait, de la soupe condensée ou du bouillon de viande au bœuf couvrez et faites cuire à feu doux soit sur le dessus du poêle soit dans le four.

Pour la préparation d'un bœuf en spirale, il vous faudra les ingrédients suivants: un bœuf dans le blanc, environ une livre et demie, un tiers de livre de petit sauté, une demi-tasse d'eau et une boîte de sauce aux tomates. Coupez le petit sauté en bande d'un tiers de pouce d'épaisseur environ. Mettez le petit sauté au centre du bœuf et roulez sur le petit sauté. Fixez le rouleau avec des aiguilles à volailles ou des brochettes à environ un pouce d'intervalle. Coupez le rouleau entre les aiguilles pour faire des spirales d'un pouce d'épaisseur. Faites-le revenir des deux côtés dans une grande poêle. Ajoutez de l'eau. Couvrez et faites cuire à feu doux environ 50 minutes ou jusqu'à ce que la viande soit tendre. Mettez dans un plat chaud. Faites chauffer la sauce aux tomates dans la poêle employée pour la cuisson de la viande ou encore versez la sauce aux tomates sur les spirales juste avant de les enlever de la poêle.

Feuilleton du "Devoir"

ESPÉRANCE, MA DOUCE

par Marguerite FERRO

88 (suite)

Une telle ferveur frémissait sur les lèvres d'Albane que Douce n'hésita plus... Le silence voulu, imposé sans doute par Albane ne pouvait être, depuis qu'elle en avait percé le voile.

— Pourquoi n'irais-tu pas à Paris avec François? suggéra-t-elle, paisible, comme si la chose allait de soi.

Un flot de sang empoigna la jeune artiste, du cou à la racine des cheveux.

— Oh! Douce? fit-elle.

— Oh! quoi? répartit sa sœur. Tu me veilles comme le lait sur le feu... Je sais... Pour trois jours, Claudine s'en chargera... Ou même quatre...

— Mais, objecta Albane, après un clin d'oeil furtif vers François, les petits pays son potiniers retardataires... Ne trouvera-t-on pas? Enfin ne causera-t-on pas de ce départ à deux?

— En effet, approuva Douce, malicieusement: cousin et cousine... entre eux, comme dit Rostand dans l'Aiglon, "l'amitié de l'amour est toujours trop voisine".

De rouge, Albane devint écarlate. François, très embarrassé de son personnage, jouait avec une cuiller posée sur la table de chevet.

Douce, les regardant alternativement, constata leur malaise trop criant. Bien assurée de ne pas se tromper, elle opina, ses yeux, deux yeux très tendres et souriants attachés sur sa sœur:

— Le plus simple à mon avis, et qui couvrirait court aux commentaires éventuels, serait d'annoncer vos fiançailles.

— Douce!

— Comment?

— Les deux cris se confondant pouvaient donner le change.

— Allons, reprocha l'aînée des Mauries, à quoi bon continuer avec moi ce jeu de cache-cache? Mon pauvre François, ne m'en veuillez pas trop. Je le sais, Albane exige

(à suivre)

Evaluons nos enfants

Après l'évaluation de Monsieur, après le barème de vie conjugale de Madame, voici un questionnaire sur l'esprit d'ordre chez nos enfants.

Chez nos enfants? En sommes-nous bien sûrs? Le deuxième questionnaire nous fera peut-être avouer, si nous sommes sincères avec nous-mêmes, que l'ordre, chez les enfants, c'est, comme tout ce qui touche à l'éducation; le résultat de l'exemple.

1° Quand ils se déchaussent prennent-ils la peine de placer leurs chaussures côte à côte?

2° Assemblent-ils leurs deux bas en les rentrant l'un dans l'autre, pour être sûrs de les retrouver tous les deux le matin?

3° Quand ils rentrent suspendent-ils leur manteau au lieu de le jeter sur un meuble?

4° Trouvez-vous toujours leur manteau sur un cintre au lieu de le trouver régulièrement sur le sol de la penderie?

5° Vident-ils eux-mêmes leurs poches avant de mettre au linge sale robe ou culotte?

6° Quand ils sortent par temps froid, retrouvent-ils immédiatement leurs deux mitaines?

7° Ont-ils un mouchoir sur eux chaque fois que vous leur rappelez l'utilité de se mouchoir?

8° Quand vous les appelez pour dîner, les surprenent-ils en plein jeu ramassant-ils spontanément leurs jouets pour les ranger?

9° Remettent-ils à leur place les outils (ciseaux, aiguilles, marteau) qu'ils vous empruntent volontiers?

10° Perdent-ils moins de 5 objets par jour?

DEUXIEME QUESTIONNAIRE:

1° Avez-vous prévu, pour les chaussures familiales, un meuble compartimenté?

2° Avez-vous coulé, à l'intérieur des bas, un étroit galon permettant de les attacher par paire?

3° Le portemanteau (ou la penderie) comporte-t-il des étages différents, dont un à la hauteur des enfants?

4° Avez-vous garni vos cintres de tissu pour empêcher le glissement des vêtements?

5° Ont-ils dans le placard qui leur est alloué, une place pour chaque chose, afin qu'ils sachent ranger chaque chose à la même place?

6° A défaut de tiroir spécial, avez-vous placé, dans leur placard, une boîte à mitaines?

7° Habituez-vous vos garçons à ce qu'ils aient les mêmes objets dans les mêmes poches? Vos filles à ce qu'elles mettent les mêmes objets dans les mêmes coins de leur sac?

8° Donnez-vous, avant l'heure des repas, deux signaux: le premier quelques minutes avant l'heure?

9° Louez-vous ces objets contre cautionnement (en nature) au lieu de les prêter?

10° Avez-vous établi un bureau des objets perdus (placard fermé à clé) avec restitution à jour et heure fixes?

Répondez par oui ou par non aux questions posées.

Si, dans la première colonne vous avez obtenu:

10 oui. Remerciez le Ciel. Et ne prenez pas la peine de lire la seconde série de questions.

7 oui et 3 non. Un petit effort. Les enfants sont prédisposés à l'ordre et vous savez vous y prendre. Un coup d'oeil à droite vous aidera à mettre au point les choses.

4 oui et 6 non. Hum! hum! Courez vite à la seconde série de questions.

10 non. Hélas! Mais ne seriez-vous pas d'aventure vous-même un peu... oui, enfin, nous nous comprenons.

(adapté du "Familial Digest") (L'Ecole des Parents)

La Noël chez les Filles d'Isabelle

Une distribution de paniers et de cadeaux de Noël a d'abord été faite chez les Filles d'Isabelle comme prélude à la célébration des fêtes au Cercle Santa-Maria, no 319, Mme A. Lamontagne, présidente du comité des paniers de Noël, et ses assistantes, ont distribué plusieurs de ces paniers de provision, des chaussures, des vêtements et une layette complète à des familles indigentes.

Une fête de la reconnaissance a eu lieu ensuite au Cercle même, où des fleurs ont été offertes, accompagnées de cadeaux, à quelques membres, notamment Mlle Bernadette Marneau, régente et directrice du Cercle Santa-Maria, Mme J. Beauchamp, présidente du Comité des malades, pour leur beau travail et leur grand dévouement. Un programme musical a précédé le thé qui a été servi par des membres du cercle.

Outre les personnes déjà nommées, étaient présentes: Mmes Plante et Bellefleur; Mme M. Fréchet, Mme L. Fortune, présidente de la garde d'honneur, Mme F. Beland, Mmes Loiseleur et Sainte-Marie, et plusieurs autres.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

(Strictement en gros)

Une expérience de 30 années au service des

Propriétaires

Architectes

Communautés

Entrepreneurs

GR. 2465.

7182, boulevard Saint-Laurent — Montréal

INCORPORÉ

BÉLAND

"Le temple de la lumière"

Une expérience de 30 années au service des

Propriétaires

Architectes

Communautés

Entrepreneurs

GR. 2465.

7182, boulevard Saint-Laurent — Montréal

INCORPORÉ

BÉLAND

"Le temple de la lumière"

Une expérience de 30 années au service des

Propriétaires

Architectes

Communautés

Entrepreneurs

GR. 2465.

7182, boulevard Saint-Laurent — Montréal

INCORPORÉ

BÉLAND

"Le temple de la lumière"

Une expérience de 30 années au service des

Propriétaires

Architectes

Communautés

Entrepreneurs

GR. 2465.

7182, boulevard Saint-Laurent — Montréal

INCORPORÉ

BÉLAND

"Le temple de la lumière"

Une expérience de 30 années au service des

Propriétaires

Architectes

Communautés

Entrepreneurs

GR. 2465.

7182, boulevard Saint-Laurent — Montréal

INCORPORÉ

BÉLAND

"Le temple de la lumière"

Une expérience de 30 années au service des

Propriétaires

Architectes

Communautés

Entrepreneurs

GR. 2465.

7182, boulevard Saint-Laurent — Montréal

INCORPORÉ

BÉLAND

"Le temple de la lumière"

Une expérience de 30 années au service des

Propriétaires

Architectes

Communautés

Entrepreneurs

GR. 2465.

7182, boulevard Saint-Laurent — Montréal

INCORPORÉ

BÉLAND

"Le temple de la lumière"

Une expérience de 30 années au service des

Propriétaires

Architectes

Communautés

Entrepreneurs

GR. 2465.

7182, boulevard Saint-Laurent — Montréal

INCORPORÉ

BÉLAND

"Le temple de la lumière"

Une expérience de 30 années au service des

Propriétaires

Architectes

Communautés

Entrepreneurs

GR. 2465.

7182, boulevard Saint-Laurent — Montréal

INCORPORÉ

BÉLAND

"Le temple de la lumière"

Une expérience de 30 années au service des

Propriétaires

Architectes

Communautés

Entrepreneurs

GR. 2465.

7182, boulevard Saint-Laurent — Montréal

INCORPORÉ

BÉLAND

"Le temple de la lumière"

Une expérience de 30 années au service des

Propriétaires

Architectes

Communautés

Entrepreneurs

GR. 2465.

7182, boulevard Saint-Laurent — Montréal

INCORPORÉ

BÉLAND

"Le temple de la lumière"

Une expérience de 30 années au service des

Propriétaires

Architectes

Communautés

Entrepreneurs

GR. 2465.

7182, boulevard Saint-Laurent — Montréal

INCORPORÉ

BÉLAND

"Le temple de la lumière"

Une expérience de 30 années au service des

Propriétaires

Architectes

Communautés

Entrepreneurs

GR. 2465.

7182, boulevard Saint-Laurent — Montréal

INCORPORÉ

BÉLAND

"Le temple de la lumière"

Une expérience de 30 années au service des

Propriétaires

Architectes

Communautés

Entrepreneurs

GR. 2465.

7182, boulevard Saint-Laurent — Montréal

INCORPORÉ

A Toronto

Une grève des services de gaz menace de s'ajouter à la grève du transport

Les employés du gaz décideront dimanche s'ils
doivent se mettre en grève — Toronto perfec-
tionne ses services de transport improvisés —
Tentative de règlement

Toronto, 8 (P.C.) — Les Torontois se sont réveillés aujourd'hui à vivre sans trams mais une nouvelle grève les menace, plus grave encore: celle des employés du gaz. Les 700.000 Torontois et les 600.000 banlieusards sont donc menacés d'être privés de chauffage et d'électricité. On ne peut prédire la fin et de plus, les services de gaz par la grève possible de 700 employés de ce service. Une telle grève toucherait 250.000 foyers et 7.000 industries sans compter les maisons de commerce. Les employés du gaz, membres du local 161 des employés des industries chimiques (F.A.T.-T.L.C.) ont voté en faveur de la grève et la date en sera déterminée dimanche prochain. Les employés veulent obtenir une augmentation de 10 pour cent. Le salaire moyen actuel est de \$1.38 l'heure. Ils demandent également une réduction des heures de travail, de 42 heures à 40.

Transports improvisés

C'est surtout l'automobiliste qui consent à faire monter des citoyens dans sa voiture qui contribue à maintenir la vie presque au niveau normal dans la deuxième grande ville du Canada.

Mais on a mis d'autres moyens en oeuvre pour transporter les citoyens à leur travail. Des autobus et des camions, propriétés de nombreuses compagnies, ont été mobilisés; les trains font leur bon travail tandis que nombreux sont ceux qui marchent.

C'est vendredi dernier, à 5 h. a.m., que les quelque 4.700 membres de l'Union des employés de tramways ont décidé de faire la grève.

Dès lundi la police de la circulation a interdit tout virage à gauche dans les grandes artères et limité le stationnement dans le centre de la ville à une heure. L'Association ontarienne du transport par camion a promis d'avertir ses chauffeurs de ne pas faire

Plaques d'autos recouvertes de neige

Il s'agit fréquemment de cas individuels de la part de certains chauffeurs, écrit le conseiller Rochon au chef de police

Dans une lettre au chef de police Albert Langlois, le leader du conseil municipal, M. Dave Rochon, signale le fait que des conducteurs de véhicules, particulièrement des chauffeurs de camions, ne nettoient pas leurs plaques de permis à la suite des tempêtes de neige; les numéros se trouvent ainsi rendus invisibles, par suite de la neige qui les recouvre. Il en est de même, ajoute M. Rochon, pour la vitre arrière de leurs véhicules.

Il s'agit souvent de cas fortuits, note le signataire de la lettre, mais on est aussi fréquemment en présence d'une intention bien arrêtée de la part de certains chauffeurs, en vue d'éviter les règlements de la circulation et d'empêcher que l'on puisse les identifier.

M. Rochon demande à la police municipale de prendre des mesures afin de prévenir la répétition de cet état de choses.

Michel Chartrand accusé d'avoir proféré des menaces

Trois-Rivières, 8 (P.C.) — Michel Chartrand, organisateur des syndicats nationaux de Shawinigan, a comparu hier matin devant le juge Edouard Langlois, de la Cour des Sessions de la Paix, sous l'accusation d'avoir proféré des menaces contre M. William J. Whitehead, directeur-général de la Wabasso Cotton Co. Limited.

La cause doit être entendue aujourd'hui alors que le prévenu enregistre son plaidoyer.

La plainte exige que le prévenu soit forcé de fournir une garantie de garder la paix pendant un an.

Les paroles reprochées à Chartrand auraient été prononcées au cours d'assemblées syndicales. L'organisateur ouvrier aurait dit, selon la plainte: "Il y en avait un slane driller à Montréal. Il a été noyé dans le fleuve. Quand ils l'ont retrouvé, les gars ont dit: 'Il a eu rien que ce qu'il méritait. Le jour qu'il se réveillera dans les caractères, personne ne va l'en sortir'."

Par la suite, ces paroles auraient été précisées par le prévenu qui aurait déclaré qu'il pourrait pousser les ouvriers à faire ce qui est indiqué plus haut.

Elisabeth sera protégée de près en Australie

Melbourne, Australie, 8 (Reuters) — 14 détectives armés escorteront la princesse Elisabeth et le duc d'Edimbourg au cours de leur tournée en Australie au mois de mars et d'avril.

Un porte-parole de la police australienne a déclaré hier qu'une cinquantaine d'autres détectives en civil se mêleront aux fouilles à toutes les cérémonies.

A Victoria, Australie, tous les congés des policiers ont été commandés pour la durée de la visite de Leurs Altesses.

Deux religieuses, revenues de Chine, refusent de parler

Winnipeg, 8 (P.C.) — Deux religieuses catholiques qui sont arrivées récemment à Winnipeg, venant de Hong-Kong, refusent de révéler les souffrances des communistes, en Chine, a déclaré, hier, un porte-parole religieux.

"Elles craignent que leurs révélations ne contribuent à faire souffrir d'autres religieuses encore détenues par les rouges", a ajouté ce porte-parole.

Les deux religieuses, deux Soeurs franciscaines, ont été déportées de Chine en octobre dernier après un "procès public" au cours duquel cinq religieuses canadiennes ont été reconnues coupables par les communistes d'avoir maltraité les enfants confiés à leurs soins à leur orphelinat.

Père condamné pour ivresse de son fils

Ottawa, 8 (P.C.) — Alphonse Lavergne, menuisier de 43 ans, d'Ottawa, dont le fils de 10 ans a été trouvé en état d'ébriété sur la rue la veille du jour de l'an, a été condamné hier à 30 jours de prison et à une amende de \$100 sous l'accusation d'avoir encouragé la délinquance juvénile.

Sa femme, Catherine Lavergne, a profité d'une sentence suspendue et a été libérée sur parole; d'ici un an, les autorités compétentes veilleront à ce qu'elle observe strictement ses devoirs de mère. Le couple Lavergne a été condamné à la prison pour avoir encouragé la délinquance juvénile.

Le jeune Lavergne fut trouvé en état d'ivresse par les policiers. Ces derniers se rendirent à la maison des parents qu'ils trouvèrent inconscients; une trentaine de bouteilles de bière étaient disséminées par toute la maison.

Le garçon avait ingurgité pour sa part quelque six onces d'une bouteille de whisky avant de sortir.

La 27e brigade

Londres empêche qu'Ottawa acquitte directement ses frais d'occupation

Le Canada voulait dédommager Bonn pour la
présence de notre brigade en Allemagne; mais
les Anglais n'ont pas aimé ce geste — Il fournit
en effet aux Allemands un argument contre le
maintien des frais d'occupation

Ottawa, 8 (P.C.) — Le Canada n'a jamais eu tant de difficultés que depuis ces dernières semaines en tentant de se départir de plusieurs millions de dollars.

Le gouvernement canadien entend payer tous les frais de la 27e brigade en service en Allemagne, soit quelque \$200.000 par an, mais il semble que cela ne sera pas facile.

Bien que la brigade soit cantonnée depuis plusieurs mois déjà en Allemagne et ait actuellement ses effectifs au complet, les autorités affirment que le Canada n'a pas encore déboursé un cent pour ces soldats.

La brigade est entretenue à même les frais d'occupation que les Britanniques retirent du gouvernement allemand. On tient scrupuleusement compte de toutes les dépenses impliquées, mais le Canada ne sait pas encore à qui il pourra rembourser cette somme et dans quelle proportion.

C'est un sujet que les autorités n'aiment pas aborder, en raison d'une situation que Bonn, Londres et Ottawa qualifient de "délicate", mais il semble assez évident

L'AFFAIRE LEMAY

On attend du neuf dans les 24 heures

Miami, Floride, 8 (P.A.) — Les autorités ont promis de nouveaux développements pour aujourd'hui dans l'affaire de la disparition de Mme Huguette Lemay, jeune Montréalaise âgée de 21 ans, dont on n'a pas eu de nouvelles depuis vendredi dernier alors qu'elle participait à une excursion de pêche.

Le shérif adjoint James O. Barker, du comté de Monroe, qui dirige l'enquête, a prédit une tournure nouvelle "qui pourrait bien amener à envisager l'affaire sous un tout autre aspect", mais il a précisé qu'il faudra peut-être 24 heures avant que les choses aient tourné.

Il a refusé d'en dire plus long, ajoutant que toute une série d'indices n'ont rien apporté de nouveau durant les cinq heures de recherches poursuivies hier soir.

Convocations

Diplômés en relations industrielles: Assemblée à 8 heures ce soir, aux bureaux de la maison Charbonneau, 1800, rue Nicolet; échange de vœux du début du nouvel an et exposé des derniers développements concernant la section des Relations Industrielles, de l'Université de Montréal.

Club Kinosis-St-Laurent: "Paix sur la terre", tel sera le sujet que traitera M. René Guenette, secrétaire adjoint de la Commission scolaire, au déjeuner de demain, en l'hôtel Ritz-Carlton.

Canadian Club: Le conférencier au déjeuner de demain, en l'hôtel Windsor, sera M. Robert Montgomery, autrefois acteur de cinéma, bien connu et maintenant réalisateur à la télévision américaine; son sujet: "One Continent, Indivisible".

Deux bandits armés volent \$850 au Cinéma de Paris, à Hull

Ils forcent le gérant à leur remettre cette somme
— Tentative de vol dans une banque de
Maisonneuve — Deux policiers blessés

Le plus audacieux vol à main armée de l'histoire de Hull a été commis, tôt dimanche matin, au Cinéma de Paris. Deux bandits masqués, après la fermeture du cinéma, se rendirent près du domicile du gérant, M. René Perrault, à Wrightville, et attendirent son arrivée.

À la pointe du revolver, ils le conduisirent à leur automobile stationnée un peu plus loin et s'élancèrent vers le cinéma. Rendus à cet endroit, les bandits forcèrent M. Perrault à ouvrir le coffre-fort et à leur remettre la somme de \$850, recettes de samedi et dimanche. Les inconnus ligotèrent le gérant sur une chaise et prirent la fuite. M. Perrault réussit vite à se libérer et manda la police, qui fait encore enquête sur ce vol audacieux.

A Maisonneuve

Les agents Georges Violette, 31 ans, et Henri Granito, 29 ans, de la police municipale, ont reçu des blessures, hier après-midi, alors que se rendant à une banque de Maisonneuve où une tentative de vol à main armée venait d'avoir lieu, leur automobile donna violemment contre un banc de neige dans le voisinage du dépôt militaire de Longue-Pointe.

La tentative de vol à main armée en question eut lieu dans un succursale de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de

Ouverture de l'exposition de meubles

Le maire Camille Houde a
assisté hier après-midi à l'ouverture
de l'exposition de meubles
qui se tient au Palais du Commerce, rue Berri.

Cette exposition, appelée "Montreal Furniture Mart" est organisée chaque année depuis 14 ans; mais c'est la première fois qu'on peut l'installer dans le Palais de Commerce, dont la construction s'achève rapidement.

Plusieurs membres du Comité exécutif accompagnaient le maire, hier. Ils ont visité l'exposition qui réunit des meubles, des articles de ménage de tout genre et dont la valeur est estimée à un million de dollars.

Augmentations à la police provinciale

Québec, 8 (P.C.) — Le directeur de la Police provinciale, M. Hilaire Beaugrand, a annoncé hier que les policiers des détectives recevront une augmentation de salaire. Le premier ministre Duplessis doit en donner les détails lors de sa prochaine conférence de presse.

D'après ce qu'a dit M. Beaugrand, l'augmentation est de \$200 par an pour les policiers de tous rangs et augmentée de \$150 par année de service. M. Beaugrand a reçu cette nouvelle du greffier du conseil exécutif de la province, M. A. Morrissey. Cette augmentation portera le salaire des policiers au même niveau que celui de leurs confrères de Montréal.

Les salaires actuels sont: 1) constable: de \$1.500 à \$2.400; 2) sergent: \$2.800; 3) lieutenant: \$2.400 à \$3.000; 4) capitaine: \$2.400 à \$3.400. La même échelle prévaut pour les détectives.

L'Alliance française a formé une union de succursales canadiennes

Cette nouvelle fédération, connue sous le nom
de "L'Union des Alliances françaises du Canada", est sous la présidence du juge Thibaut-Rinfret

Ottawa, 8 (P.C.) — Lors d'une réunion tenue récemment à Ottawa, l'Alliance française a formé une fédération de succursales canadiennes dans le but d'apporter une collaboration plus étroite dans l'expansion des activités de cet organisme.

Cet organisme, connu sous le nom de "L'Union des Alliances françaises du Canada" tentera de faire revivre les succursales qui ont discontinué leurs travaux et verra à instituer d'autres succursales dans les centres importants.

L'Alliance française a été fondée à Paris en 1883 pour la propagation de la langue française. Des succursales ont été créées au Canada et aux États-Unis au début du siècle. Le travail de la succursale canadienne se limitait à promouvoir des tournées de conférences par les orateurs éminents de langue française.

C'est en 1946 que l'organisme canadien a décidé d'une fédération ou une union des succursales s'imposait afin d'apporter une collaboration plus étroite. C'est à cette réunion tenue récemment que les représentants de l'Alliance, venus de diverses régions du

Canada, ont donné un estimé du coût de la construction. Dans certains milieux, on affirme que le nouvel édifice coûtera la somme de \$2.000.000.

Cet immeuble sera situé dans l'est de la ville, sur la rue Sherbrooke, entre les rues Chamblay, Valois et Rachel.

Prêt agricole portant sur les biens meubles

Un projet de loi que M. Duplessis se propose de faire adopter — La session
serait prorogée à la fin du mois ou au début de février — Il reste à étudier
les crédits de dix ministères

Québec, 8 (D.N.C.) — La deuxième partie de la session provinciale commence aujourd'hui. Une rumour veut que le gouvernement Duplessis présente d'ici quelques jours une loi agricole sensationnelle. À la veille des élections générales, il créerait un deuxième prêt agricole, qui porterait sur des objets mobiliers. L'autre, qui existe depuis 1936, hypothèque les biens immeubles du cultivateur. Le nouveau prêt permettrait aux cultivateurs d'acheter à crédit les instruments aratoires.

Les députés sont presque tous revenus dans la capitale. La plus part ont fait le voyage en train. Quelques-uns, comme M. Arthur Dupré (libéral de Verchères), sont venus en automobile. Le chef de l'opposition, M. George Marier, est de retour dans la capitale depuis dimanche soir. La Chambre siège à 3h, cet après-midi.

Les pronostics les plus sérieux au sujet de la prorogation se réfèrent à la fin de janvier ou au début de février. Les députés devront toutefois faire diligence s'ils veulent proroger pour cette date, car il y a encore pas mal de besogne à abattre. On peut diviser en trois parties le travail à accomplir: 1) le débat sur le budget; 2) l'étude des crédits de dix ministères; 3) la votation des derniers projets de loi.

Le ministre provincial des finances, M. Omer Gagnon, prononcera demain son discours du budget. Il annoncera probablement des revenus de l'ordre de \$265.000.000. On sait depuis trois semaines, — depuis que l'on a déposé le budget des dépenses, — que le gouvernement aura besoin d'une somme de \$260.848.244 pour administrer la province durant l'année fiscale 1952-53. C'est le total des budgets de tous les ministères. M. Marier donnera, probablement jeudi, la réplique au ministre des Finances et ce sera le débat sur le budget, le deuxième et dernier débat général de la session, le premier ayant eu lieu

Le ministre provincial des finances, M. Omer Gagnon, prononcera demain son discours du budget. Il annoncera probablement des revenus de l'ordre de \$265.000.000. On sait depuis trois semaines, — depuis que l'on a déposé le budget des dépenses, — que le gouvernement aura besoin d'une somme de \$260.848.244 pour administrer la province durant l'année fiscale 1952-53. C'est le total des budgets de tous les ministères. M. Marier donnera, probablement jeudi, la réplique au ministre des Finances et ce sera le débat sur le budget, le deuxième et dernier débat général de la session, le premier ayant eu lieu

S.E. Mgr Léger chanie un premier service pour Mgr J.-H. Prud'homme

De nombreux dignitaires ecclésiastiques et des
membres du clergé étaient présents — Un
second service demain matin, à 10 h., au sémi-
naire des Missions étrangères de Pont-Viau

Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a chanté, ce matin, à 9 h. 30, en l'église St-Jacques, un premier service pour le repos de l'âme de Son Exc. Mgr Joseph-Henri Prud'homme, évêque de Salde, ancien évêque de Prince-Albert.

De nombreux dignitaires ecclésiastiques et membres du clergé se sont réunis pour rendre hommage au défunt qui était Chevalier Grand-Croix de l'Ordre du Saint-Sépulchre.

Mgr Léger était assisté à l'autel de M. le chanoine Eugène Moreau, p.s.s., et des diacres d'honneur, les Pères Onil Lesieur, p.m.e., et Joseph Béliveau, s.j. Les diacres d'office étaient les Pères Claude Sumner, s.j., et Maurice Hart, c.s.v., respectivement neveu et cousin du défunt. Mgr Paul Touchette agitait comme cérémoniaire.

Le chant a été exécuté par les séminaristes du Séminaire des Missions étrangères de Pont-Viau.

Dans le chœur, on remarquait LL. EE. NN. SS. Maurice Roy, archévêque de Québec; J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield, Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme; L.P. Whelan, auxiliaire de Montréal; Edouard Jetté, auxiliaire de Joliette; Percival Côté, auxiliaire de Valleyfield; Alfred La Pailleur, c.s.c., ancien évêque de Châteauguay, Inde.

M. l'abbé Eugène Bérillon, p.m.e., représentant le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto; le chanoine René Martin, représentant Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa; le Père J.-B. Michaud, p.m.e., représentant S. E. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski; le chanoine Robert Mitchell, chancelier de l'archevêché de Montréal, représentant S. E. Mgr Philippe Francis Pocock, archevêque-coadjuteur de Winnipeg; le Père Aimé Bertrand, s.j., représentant S. E. Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de Saint-Basile; Mgr Paul Mayrand, P.D., représentant S. E. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet; Mgr David Petit, c.s., représentant S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe; le Père Roger Pélissier, s.s., représentant S. E. Mgr Albini Leblanc, évêque de Gaspé; Mgr Louis Lussier, p.d., v.g., représentant S. E. Mgr Joseph Leleux, o.p., évêque de Gravelbourg; le Père Joseph Gariépy, p.m.e., représentant S. E. Mgr Maurice Baudoux, évêque de Saint-Paul, Alberta.

Avant également pris place dans le chœur: Mgr Olivier Maurault, P.S.S., prieur de l'Ordre du Saint-Sépulchre et recteur de l'Université de Montréal; le chanoine J.-A. Bourassa, curé de la paroisse du Sacré-Coeur; le Père Bernard Verville, O.F.M., représentant du provincial des Franciscains; le Père Lucien Michaud, provincial des Pères du Saint-Esprit; Mgr Edgar Laroche, P.A., supérieur général des Missions étrangères; M. Emile Lépine, P.S.S., curé de Saint-Jacques; M. Jean Paul Laurence, P.S.S., supérieur du collège André-Grasset; le Père Yvon d'Orsonnens, S.J., représentant du provincial des Jésuites; les Pères B. Turcotte, M. Trépanier, J. Beaudry, L. Girard, E. Lalonde, Joachim Primeau, Lucien Porcheron, F. Faure, Paul Gauthier, Jules Lefort, Georges-Emile Giguère et Roger Marcotte, Jésuites; les Pères Gérard Campagna, Léo M. Lhomme, Bernard Desrochers, Jos. Roberge, Jean-Bernard Bazinet, tous des Missions étrangères; les séminaristes de Pont-Viau et plusieurs autres prêtres séculiers et religieux.

Après le service, ce matin, le corps a été conduit au séminaire des Missions étrangères de Pont-Viau, où un autre service sera chanté demain matin, à 10 h. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Société des Missions étrangères, à Pont-Viau.

La connaissance
de sa généalogie
stimule
le patriotisme
Les ancêtres nous
enseignent l'amour
du pays qu'ils ont
fait si grand

INSTITUT GENEALOGIQUE

DROUIN

UNE ŒUVRE NATIONALE DIGNES DE VOTRE ENCOURAGEMENT

4184, rue St-Denis, Montréal 8, rue du Mont-Thabor, Paris

MARDI, 8 JANVIER 1952

Vers le désarmement par le réarmement ?

Pendant qu'à Paris le problème du désarmement demeure le thème principal de la Sixième Assemblée générale des Nations Unies, la course aux armements s'accroît et constitue l'objet dominant de maints entretiens internationaux, d'abord en Europe occidentale et ces jours-ci à Washington, où la visite de M. Churchill a comme motif premier le fait que l'Angleterre est incapable de faire sa part dans l'effort militaire prévu pour l'O.T.A.N.

Ce contraste est plus flagrant qu'il ne l'a jamais été, parce que les délibérations à Paris ont donné des résultats réels bien qu'encore aléatoires, et que d'autre part le réarmement passe des programmes aux réalisations. Comme tout cela paraît contradictoire, l'on se sent tenté au premier abord d'écarter comme simple propagande les négociations poursuivies à Paris sous l'égide de petites puissances qui harcèlent les grandes, qui insistent pour leur faire chercher la paix ailleurs que dans la course aux armements qui mène à la guerre.

Il faut repousser cette tentation. D'abord parce que la recherche du désarmement reste pour le monde la seule façon d'éviter la guerre. Et de plus parce que, contre toute attente, les conversations de Paris ont fait avancer le problème, et que les attitudes ne sont plus aussi inconciliables et disjonctives qu'elles l'étaient encore il y a deux mois. Pierre de Grandpré expose ces jours-ci le détail de ces délibérations et de ces progrès, et démontre à quel point le débat a été renouvelé et précisé.

Ces progrès sont lents et précaires; l'on ne peut pas dire qu'ils sont vraiment tangibles et conduiront à des résultats. Il n'est pas impossible que les concessions de part et d'autre soient dues surtout à la nécessité de maintenir l'efficacité de la propagande verbale de paix que proclame chacun des deux camps. Devant les petits pays qui ont entrepris de servir de plus près les thèses opposées, les deux côtés avaient un intérêt évident à se montrer sous le meilleur jour possible.

Toutefois, les attitudes maitresses sont encore commandées par la différence des situations. En théorie, et si l'on part des principes qui depuis des siècles ont régi la légitimité des méthodes de guerre, il est évident que la thèse soviétique paraît fort juste quand elle demande d'une part l'interdiction des armes atomiques et de l'autre la diminution des armements de type classique. Mais comme la supériorité de l'Occident consiste dans les armes atomiques, et la supériorité des Soviétiques dans les autres armes, une telle proposition est inacceptable, puisque par hypothèse les Soviétiques garderaient indéfiniment une supériorité réelle que rien ne justifie.

D'ailleurs, si l'on scrute les faits de plus près, la guerre de Corée vient de montrer une fois de plus que les armes atomiques ne sont pas les seules qui se prêtent à des méthodes de guerre radicalement condamnables; que le massacre des civils est devenu avec les armes conventionnelles, de façon aussi efficace même si cela va moins vite qu'avec la bombe atomique. Et par contre, dans la mesure où les armes atomiques peuvent être réduites à la portée d'un champ de bataille et mises au rang des projectiles d'artillerie, leur interdiction — qui resterait nécessaire — le serait dans la même mesure que l'interdiction de certains types de bombardement avec des bombes classiques.

Les aspects encourageants ne manquent pas dans les discussions en cours. D'abord il paraît évident que la confiance dans les

armes diminue. L'ancienne supériorité atomique de l'Occident peut devenir illusoire, au moins de façon relative par la différence de vulnérabilité des objectifs militaires dans les deux camps.

Des savants prétendent qu'une bombe atomique de deutérium, transformée en bombe H par l'addition d'une enveloppe de cobalt, pourrait donner autant de force radioactive que 2,400 tonnes de radium. Dans ces conditions, il suffirait de faire exploser une bombe sur un cargo à cent milles des côtes des États-Unis pour produire un nuage radioactif capable de tuer des millions d'humains et de détruire toute vie animale et végétale sur une zone étendue du pays. La défense contre de telles armes devient fort illusoire.

Un autre facteur qui fait réfléchir les états-majors c'est l'échec relatif des avions à réaction étatsuniens en Corée. L'aviation chinoise possède en Corée plus d'appareils à réaction que les États-Unis ne peuvent y en envoyer. De plus, le MIG de l'aviation chinoise surpasse en vitesse, en facilité de manœuvre, en capacité d'altitude et en armement, le F-86 Sabre. La possibilité de dresser une force militaire capable d'imposer la paix ne paraît pas aussi certaine, ni surtout aussi facile qu'elle le semblait au début de la guerre de Corée.

Enfin, il ne faut pas oublier l'aspect économique. Le Times de Londres disait, à l'occasion des pourparlers de Paris où les Soviétiques ont atténué leurs formules antérieures, que la Russie cherche pour le moins autant que l'Occident à ne pas provoquer une course totale aux armements. Un autre journal anglais, le Yorkshire Post, affirmait lui aussi que le Kremlin considère comme dangereux que l'Occident atteigne avec l'aide des États-Unis une force militaire égale à celle de l'Union soviétique; mais il ajoutait que Moscou compte encore que les difficultés économiques du réarmement vont restreindre les programmes militaires de l'Occident. Dans cette perspective, les Soviétiques feraient durer les débats surtout pour gagner du temps, afin de voir quels seront les effets des facteurs économiques sur le réarmement des démocraties. Mais ces difficultés déjà constatées, et qui ont conduit M. Churchill à Washington, apportent aussi un fort élément de doute sur la possibilité d'imposer la paix par les armements, et donc sur la sagesse d'un recours aux négociations.

Une autre hypothèse fort intéressante a été formulée récemment par un rédacteur de l'Observateur Romano; il concluait un article sur les discussions de Paris en disant que, de même que le désarmement consécutif à la guerre a conduit au réarmement, l'Occident pourrait espérer aboutir au désarmement en passant par le réarmement. C'est-à-dire que la manifestation de force des programmes en voie d'exécution inclinerait les Soviétiques à accepter une formule efficace de désarmement partiel. Ainsi l'on éviterait de pousser à fond la course aux armements qui déboucherait fatalement dans la guerre. Inutile de rappeler que c'est un jeu qui exige beaucoup de prudence; car il faut éviter à tout prix que le réarmement d'où l'on espérait tirer le désarmement ne dépasse ce qu'on a appelé "the point of no return", le moment où le climat psychologique créé par la propagande, et des forces économiques non réversibles nous auraient engagés sur la pente de la guerre à échéance. En tout cas cet objectif est bien supérieur à la théorie du Pacte de l'Atlantique, qui prétend assurer la paix sur le maintien, pendant une période illimitée, d'une force armée capable de tenir les Soviétiques en respect.

Paul SAURIOL

BLOCS-NOTES

Les écoles de Colombie

Voici quelque temps déjà que nous n'avons parlé des écoles catholiques de la Colombie et de leur triste sort. Une dépêche de la CANADIAN PRESS, (l'agence canadienne de presse) publiée dans les journaux, et particulièrement dans le STAR de samedi, nous donne l'occasion d'y revenir.

Elle nous apporte du nouveau, non point, hélas! du nouveau tel que nous le souhaiterions, mais du nouveau qui projette sur la situation de là-bas une intéressante et douloureuse lumière.

L'Association catholique d'Éducation de la Colombie avait au mois d'octobre dernier proposé, avec l'approbation de l'archevêque de Vancouver, Mgr William Duke, un projet d'intégration des écoles catholiques dans le système général des écoles de la province.

On espérait que ce projet permettrait la collaboration efficace et cordiale des deux types d'écoles de la province.

En voici, d'après la dépêche de la Presse Canadienne, les grandes lignes.

Les écoles catholiques devraient, quant à l'aide financière et aux avantages matériels, être mises sur un pied de parfaite égalité avec les écoles dites publiques.

Les catholiques loueraient leurs écoles au département pour une somme déterminée. La construction des écoles nouvelles serait financièrement aidée.

Les écoles catholiques suivraient le programme du département de l'Instruction publique, avec des modifications dans le choix de certains manuels, relatifs, par exemple, à l'histoire.

Les écoles catholiques et les institutions d'enseignement qui ne poursuivent pas de but lucratif seraient exemptes de taxes. Les écoles catholiques bénéficieraient de la gratuité des manuels, des soins médicaux et du transport par autobus dont profitent les écoles dites publiques.

Ce que nous demandons, a dit le président de l'Association d'Éducation, M. Patrick Power, c'est que le Département de l'Instruction publique insère nos écoles dans le système général des écoles de la province.

Les écoles catholiques et les institutions d'enseignement qui ne poursuivent pas de but lucratif seraient exemptes de taxes. Les écoles catholiques bénéficieraient de la gratuité des manuels, des soins médicaux et du transport par autobus dont profitent les écoles dites publiques.

Ce que nous demandons, a dit le président de l'Association d'Éducation, M. Patrick Power, c'est que le Département de l'Instruction publique insère nos écoles dans le système général des écoles de la province.

Les écoles catholiques et les institutions d'enseignement qui ne poursuivent pas de but lucratif seraient exemptes de taxes. Les écoles catholiques bénéficieraient de la gratuité des manuels, des soins médicaux et du transport par autobus dont profitent les écoles dites publiques.

Ce que nous demandons, a dit le président de l'Association d'Éducation, M. Patrick Power, c'est que le Département de l'Instruction publique insère nos écoles dans le système général des écoles de la province.

Les écoles catholiques et les institutions d'enseignement qui ne poursuivent pas de but lucratif seraient exemptes de taxes. Les écoles catholiques bénéficieraient de la gratuité des manuels, des soins médicaux et du transport par autobus dont profitent les écoles dites publiques.

LETTRES AU "DEVOIR"

BILINGUISME

Copie d'une lettre adressée à l'honorable Paul Martin, Ministre de la Santé, Ottawa, par l'Assemblée Saint-Germain des Chevaliers de Colomb du quatrième degré, de Rimouski:

Lors d'une réunion de notre Assemblée, tenue à Rimouski hier soir, le 14 décembre, il a été proposé par le Dr M.-A. Boudreau, secondé à l'unanimité par l'Assemblée Saint-Germain des Chevaliers de Colomb du quatrième degré, de vous demander que les prochains chèques "Allocation de la vieillesse" soient bilingues pour tout le Canada.

LES GRANDS MAGASINS

Cher Monsieur Filion,

Nous venons demander l'hospitalité de vos colonnes afin de protester publiquement contre l'attitude injurieuse des grands magasins anglo-protestants qui ont ouvert leurs portes, le 8 décembre dernier, fête de l'Immaculée-Conception, en dépit du règlement municipal leur interdisant de le faire.

Nous considérons ce geste comme une insulte publique à la population catholique de Montréal qui, en somme, ne demande que le respect de ses droits.

Nous considérons de plus ce geste comme un affront et un déni d'autorité envers les autorités légalement constituées de la ville de Montréal.

Nous soutenons aussi que leur puissance économique ne leur donne en rien le droit de passer outre à une loi. Même si cette loi n'a pas l'heur de leur plaire et qu'en conséquence, il est de leur devoir, à nous catholiques, non seulement de protester, mais d'être loyaux avec nous-mêmes et de refuser à ces maisons le support financier qu'elles réclament à grandes pages dans les journaux.

C'est d'être d'une inconscience absurde de croire à la bonne foi de ces gros financiers qui ont la discrimination raciale ou religieuse. Ne sommes-nous pas chez nous? Et la justice de nos revendications ne saute-t-elle pas aux yeux des gens qui veulent se les ouvrir?

Que nous, catholiques, sachions prendre les moyens qui s'imposent dans un tel cas. Nous avons des maisons qui appartiennent à des frères, qui sont catholiques et françaises, et où l'on est traité avec justice et équité. Encourageons-les donc d'abord. C'est à notre avis le seul moyen qui nous reste, pour venir à bout de la grosse finance anglo-protestante qui fait fi de nos sentiments religieux et des règlements municipaux.

Merci à l'avance, M. le Directeur, de l'accueil que vous ferez à cette lettre.

LE COMITÉ D'ÉTUDE ET D'ACTION SOCIALE

Gérard-A. BOUDREAU, sec. 5152, rue Chabot

COUSINS PEU SYMPATHIQUES

Messieurs,

J'ai lu le communiqué de M. Léger et les remarques d'André L. au sujet de l'immigration française au Québec.

En théorie, rien à redire. En pratique, voici mon expérience personnelle.

Des cinq jeunes immigrants français (de 2 à 27 ans) que je coudoie depuis trois mois, il n'y en a pas un qui s'efforce d'apprendre le français. Ils ne sont venus ici que dans le but de s'amasser la valeur de 200,000 à 300,000 francs, ce qui, au taux actuel du change représente de \$700.00 à \$800.00.

Et pour ce faire ils préchent le châtiment de tout notre régime social, y compris, bien entendu,

le travail du dimanche. D'ailleurs, le dimanche n'est observé ici, d'après eux, que parce que nous sommes conduits par les prêtres. Au fait, ont-ils appris cette légende? Est-ce que notre propagande en France serait aussi mal faite à ce sujet qu'elle l'est en regard des salaires payés et du coût de la vie au Canada?

J'ai lu des chiffres sur une de ces feuilles de propagande qui me font me demander pourquoi les Canadiens ne sont pas tous millionnaires.

De tous les cinq, d'après leur aveu même, il n'y en a pas un qui exerce le métier dont il s'est réclamé, lors de son entrée au Canada.

Je n'indique pas ici leur métier, pour ne pas les identifier plus précisément, mais il leur faudrait toutefois savoir le système des poids et mesures en usage ici. Au lieu de l'étudier, c'est nous qui sommes des crétiens et des arriérés de ne pas savoir le système métrique.

Tout le travail fait ici, c'est gâté par la coochonnerie. Nos malheureux chauffeurs, bien éclairés, à ce qu'on a en France, ne sont pas plus intelligents qu'ici.

Et le climat. Et les habits. Et notre cuisine. Savez-vous qu'en France on mange du "bifteck" tous les jours? Et en quantité aussi.

Et notre français. Imaginez, on d'encore ici pantalons au lieu de "fendards" — chaussettes s'appellent "pompes" — on "loupe l'autocar" — on ne manque pas l'autobus — on a du "boulot", pas du travail — on gagne du "pognon" et non pas de l'argent, etc., etc. Et c'est comme ça à cœur de jour.

Preuve de notre tolérance provinciale, il n'y a pas eu encore de gueules cassées. Pas encore.

(Suite à la page 8)

LETTRE D'OTTAWA

Radio-Canada va consacrer une part de son budget aux postes français

L'avantage le plus concret que nous retirons du rapport Massey

par Pierre VIGEANT

OTTAWA, 8 — La Commission d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada que présidait M. Vincent Massey a recommandé entre autres choses que l'on fixe le revenu annuel de la Société Radio-Canada pour une période de cinq ans afin de lui permettre d'améliorer son réseau et ses programmes. Pour ce qui est des améliorations désirables, le rapport Massey comportait deux recommandations qui intéressent tout particulièrement les Canadiens français.

"On nous a signalé à plusieurs reprises, disent les commissaires, dans diverses parties du Canada, que l'auditeur de langue française ne jouit pas d'un service radiophonique égal à celui qui est destiné à son voisin de langue anglaise. Les hauts fonctionnaires de Radio-Canada sont au courant de cet état de choses et le déplorent, mais c'est là, disent-ils, l'une des conséquences de leurs difficultés financières. Une des raisons qui nous portent à recommander l'augmentation des ressources financières de Radio-Canada, c'est que nous estimons souhaitable de supprimer cette inégalité, car elle est incompatible avec l'idée que nous nous faisons d'un service national. En conséquence nous recommandons:

"(p) Que, dès que les fonds seront disponibles, la Société Radio-Canada procède à l'organisation d'un second réseau français et à l'établissement d'un poste de radiodiffusion en langue française, pour desservir la population francophone des Provinces Maritimes; qu'elle s'occupe aussi et mette en œuvre un réseau français une émission spéciale comparable à l'émission de Wednesday Night du réseau transcanadien.

"(q) Que la Société Radio-Canada songe sérieusement à utiliser les postes de langue française de l'Ouest canadien comme débouchés pour les émissions d'envergure nationale en français, soit au moyen d'enregistrements soit par quelque autre moyen."

A la dernière session

Le gouvernement Saint-Laurent a donné suite à la plupart des recommandations de la Commission Massey touchant la radio en soumettant à la dernière session un projet de loi qui stipulait entre autres choses que le ministre des finances verserait à la Société Radio-Canada une subvention de \$4,750,000 pendant l'année fiscale courante et des subventions annuelles de \$2,500,000 pendant quatre autres années. Ce projet de loi a été éventuellement voté par le Parlement, mais les députés qui nous représentaient au comité parlementaire de la radio ont voulu s'assurer que la radio française obtiendrait sa part des subventions avant de lui donner leur approbation.

Voici donc le compte rendu des questions posées par quelques députés de langue française et des réponses de M. Davidson Duntun, alors président du Bureau des Gouverneurs et maintenant directeur-gérant de la Société Radio-Canada, à la séance du 4 décembre du comité parlementaire de la radio:

"M. DUNTON: Il est difficile de fixer un chiffre définitif. M. Balcer, parce que nous ne retirons pas les postes de langue anglaise. Nous avons avec eux un accord d'affiliation et nous leur fournissons des programmes de réseau."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

qui comportent à la fois des émissions dont nous faisons les frais et des émissions commanditées. Nous voudrions mettre les postes de langue française sur le même pied que les autres dans toute la mesure du possible, mais il nous faut procéder par le moyen de transcriptions parce que le coût d'une ligne télégraphique de Québec à Edmonton serait vraiment très élevé. Je crois cependant qu'en vertu du nouveau projet, les postes français seraient tout aussi bien servis qu'un grand nombre de postes anglais en autant qu'il s'agisse de programmes non commerciaux, sauf, que les transcriptions leur parviendraient un tout petit peu en retard. Je ne crois cependant pas que cela les inquiète beaucoup. La difficulté qui se présente porte sur les programmes commerciaux et c'est là-dessus que notre personnel travaille en ce moment. Nous ne sommes pas sûrs que les syndicats permettraient que ces programmes commerciaux soient irradiés simplement pour plaire aux auditeurs de ces postes sans réclamer des droits supplémentaires que les commanditaires ne seraient pas disposés à acquitter. Encore une fois, nous travaillons là-dessus en ce moment. Il s'agit des programmes commerciaux.

"M. BALZER: Alors, c'est votre intention d'étendre ces programmes?"

"M. DUNTON: Oui.

Postes privés

"M. COLDWELL (Rosedown-Biggar): Combien se trouve-t-il de ces postes français dans l'Ouest et où sont-ils situés?"

"M. DUNTON: A l'heure actuelle, il s'en trouve un à Winnipeg, à Saint-Boniface, et un autre à Edmonton. Nous avons recommandé l'émission d'un permis pour construire un poste à Gravelbourg et un autre près de Saskatoon.

"M. LEON BALZER (Trois-Rivières): Quel est votre budget pour les postes français? Combien entendez-vous leur allouer? Quels sont vos projets budgétaires pour leur fournir plus de matière?"

"M. DUNTON: Nous n'avons pas un estimé précis de ce que cela pourrait coûter. Nous enverrions à tous les postes français de ce côté des transcriptions qu'ils sont très désireux d'obtenir. Il y aurait en outre certains frais additionnels du fait de nos ententes avec les syndicats de musiciens et d'artistes et cela fait déjà l'objet de pourparlers avec ces syndicats. Nous ne pouvons cependant pas encore arriver à un chiffre précis et cette somme devrait naturellement être partagée entre les divers postes."

"M. BALZER: Ces postes sont-ils désireux d'avoir l'assistance de la Société Radio-Canada afin d'obtenir la même proportion de programmes que les postes de langue anglaise de l'Ouest. Estimez-vous qu'une somme de \$25,000 pour chaque poste serait une somme équitable?"

"M. DUNTON: Il est difficile de fixer un chiffre définitif. M. Balcer, parce que nous ne retirons pas les postes de langue anglaise. Nous avons avec eux un accord d'affiliation et nous leur fournissons des programmes de réseau."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et administre le poste."

"M. DUNTON: C'est bien ça. Dans chaque cas, la propriété est très chère parce qu'un grand nombre de gens qui se recrutent surtout parmi les Canadiens de langue française de la région ont souscrit pour bâtir le poste. Dans chaque cas, c'est une association qui possède et

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

77ème assemblée générale annuelle

Commentaires du gérant général sur les résultats de l'exercice et sur les progrès de la Banque

Observations du président sur la situation générale

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 8 janvier, à son siège social, à Montréal, la 77ème assemblée générale annuelle, des actionnaires, sous la présidence de M. Charles St-Pierre.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Ulric Roberge, à donner lecture du rapport du conseil d'administration.

Les opérations du dernier exercice ont donné les résultats les plus satisfaisants qu'on eût encore vus depuis la fondation de la Banque. Les bénéfices, en augmentation de \$479,827 par rapport à l'exercice précédent, se chiffrent par \$2,270,571. Ils ont été répartis ainsi qu'il suit: provision pour impôts fédéraux et provinciaux, \$713,354, soit \$295,661 de plus que l'année précédente; contribution au fonds de pension de personnel, \$350,000, à rapprocher de \$300,000 en 1950, amortissement des immeubles sociaux, \$404,604; dividendes, \$700,000, à comparer avec \$560,000 l'année dernière. On remarquera que le montant des impôts a excédé celui des dividendes. Le solde du compte profits et pertes a été porté de \$651,428 à \$754,040.

Le montant des dépôts atteint le chiffre record de \$447,717,649. Les dépôts du public, accusant une augmentation de plus de vingt-six millions et demi depuis le 31 décembre 1950, se totalisent à \$432,307,867. Le solde des dépôts du public ne s'élève qu'à \$11,337,804 à \$78,327,364 et représentent 17,54% du passif envers le public. L'actif immédiatement réalisable se totalise à \$263,922,659. Il s'est accru en un an de \$2,425,512 et il est l'équivalent de 58,34% du passif envers le public. Les placements en valeurs mobilières forment une somme de \$198,233,205, à rapprocher de \$185,233,205 au 31 décembre 1950. Cette diminution d'environ quatre millions se justifie par l'accroissement des prêts commerciaux.

Une augmentation de \$2,880,071 a porté les prêts courants et escomptes à la somme record de \$178,151,986. Il va sans dire que l'inflation a contribué, dans une mesure appréciable, à cette progression qui aurait été plus importante encore si, selon l'opinion commune, entre la Banque du Canada et les banques à charte, nous n'avions pas restreint nos avances aux besoins essentiels de nos clients engagés dans l'agriculture, l'industrie ou le commerce.

Il est peut-être à propos de mettre les chefs d'entreprise en garde contre les risques que comporte une excessive accumulation de stocks, dans divers secteurs de l'industrie et du commerce, les inventaires continuent une forte augmentation des stocks, par rapport à l'année précédente.

La Banque, au cours de l'exercice 1950-51, a ouvert deux succursales: une à Westmount, l'autre à Magog; elle a également ouvert à Montréal, à la rue St-Jacques, une succursale de la rue Fleury, à Montréal, et celle de St-Jean-Baptiste, au Manitoba, et elle a fermé ses agences de Grand-Casapédia, dans la province de Québec, et de Vernon, dans l'Ontario. Elle tient à la disposition de sa clientèle et du public 530 bureaux, soit 243 succursales, 307 agences, ainsi qu'une filiale à Paris.

C'est, chaque année, un agréable devoir de remercier le personnel de la Banque du dévouement et de la diligence qu'il a apportés à l'exercice de ses fonctions. Pour reconnaître les services qu'il a rendus pendant le dernier exercice, le conseil d'administration a voté, entre les augmentations de salaires un boni général de 12%.

Remarques du président

Messieurs, La dernière assemblée des actionnaires, la Banque a eu le profond regret de voir disparaître le président du conseil d'administration, décédé le 9 avril 1951. Pendant quarante ans, M. Leman avait mis au service de notre institution sa grande compétence, son activité infatigable et son expérience humaine et ses conseils avisés, ainsi que ceux de son personnel de la Banque, gardien loquace du souvenir de l'homme distingué et du patriote éclairé que fut M. Beaudry Leman.

Le 13 juillet dernier, les administrateurs ont élu, pour lui succéder, au conseil, l'honorable F. Philippe Brail, C.R., conseiller général et membre des conseils d'administration de plusieurs sociétés importantes.

Aperçu de la situation

L'année qui vient de finir aura été une période de grande production et d'expansion économique. Le rendement des exploitations agricoles, dans l'ensemble du pays, une importante augmentation. D'après les estimations officielles, la moisson de blé atteindra cette année, malgré les intempéries qui en ont réduit le volume quelque 30 millions de boisseaux, soit une centaine de millions de plus qu'en 1950. Elle ne le cède en importance qu'à celle de 1928, qui avait touché le chiffre record de 557 millions de boisseaux. Bien que les grandes cultures de l'ouest aient subi une sérieuse détérioration, elles fourniront une proportion de blé panifiable beaucoup

plus élevée que l'année antérieure. Les autres céréales sont abondantes aussi. Les relevés préliminaires de l'Office fédéral de la statistique font ressortir à 1,856 millions de dollars la valeur brute des produits de la grande culture, et, lorsque les résultats définitifs de l'année seront établis, il se pourrait que la valeur brute des produits de la grande culture atteigne, pour la première fois, les deux milliards.

Le rendement du sol et de l'élevage a été généralement élevé, dans l'ensemble du pays. Aussi, quoique les prix des produits de la ferme aient fléchi, en octobre pour le troisième mois consécutif, on estime que les revenus des exploitations agricoles auront atteint, l'an dernier, un chiffre record.

L'exploitation du sous-sol, ainsi que la fonte et l'affinage de métaux non ferreux, sont en progression. Si l'extraction de l'or, de l'argent, du plomb et du charbon a quelque peu fléchi, l'augmentation de la demande, à l'intérieur comme à l'étranger, a eu pour effet d'accroître la production de minerai de fer, de la mine de la Côte Nord de l'Unghava et du titan de la Côte Nord de Saint-Laurent, ainsi que l'exploitation projetée de divers autres gisements, promettant de donner à l'industrie minière du pays une extension qui dépassera probablement toutes les prévisions.

L'exploitation forestière a trouvé un puissant stimulant dans l'augmentation des exportations de papier-journal et de bois d'œuvre et dans l'activité croissante de l'industrie du bâtiment. La valeur des permis de construction des dix dernières années, de 1941 à 1951, a dépassé de dix milliards de dollars. Ce chiffre n'avait jamais été atteint, même pendant une période de douze mois. Le total des contrats accordés en 1950, qui avait été pourtant une année record, s'élevait à 1,525 millions. Toutefois, en septembre et en octobre, la construction de maisons d'habitation a subi d'importants reculs. Elle manifestait d'ailleurs, depuis le mois de mai, une tendance à la baisse qui a coïncidé avec la restriction des avances du Gouvernement fédéral aux fins de construction de logements.

Si considérable qu'ait été l'activité industrielle l'année dernière, elle a manqué de stabilité. Après avoir touché, au mois de mai, son plus haut point, le chiffre a profondément baissé, le trimestre suivant et elle ne s'est relevée que dans une faible mesure au mois de septembre. La régression, par rapport au mois de mai, a été surtout sensible dans l'industrie automobile et dans celle des appareils électriques d'usage domestique, dans les tabacs, le textile, le vin, le cuir, les articles en caoutchouc. L'exécution du programme de réarmement, malgré l'importance des dépenses déjà engagées, n'a pas pris l'an dernier l'ampleur que le Gouvernement avait prévu. Aussi, les industries travaillant pour la Défense nationale n'avaient-elles pas encore absorbé toute la main-d'œuvre disponible. La production s'accroît, cependant, dans les usines d'avions, d'armements et de munitions, dans les chantiers maritimes et dans l'industrie électronique, ainsi que dans les fabriques de produits textiles et de vêtements.

La province de Québec

La population, en augmentation de plus d'un demi-million depuis la fin de la dernière guerre, dépasse maintenant quatre millions d'habitants. Le Québec reste une importante région agricole dont la production de l'année dernière est évaluée à 475 millions de dollars. Toutefois, depuis 1939, la province s'est industrialisée à une si vive allure que l'agriculture, malgré les progrès qu'elle a faits, est passée du deuxième au quatrième rang.

La multiplicité et la puissance des forces hydrauliques disséminées sur son territoire sont sans aucun doute le principal facteur du prodigieux essor de la province de Québec. Depuis 1945, le rendement de centrales électriques s'est accru de quatre millions et demi à quelque sept millions de chevaux-vapeur. De grands travaux d'aménagement, en voie d'exécution ou à l'état de projet, augmenteront encore considérablement cette puissance au cours de 1952 et des années suivantes. On prévoit que, d'ici 1955, le gouvernement et l'entreprise privée affecteront un milliard et demi de dollars à l'aménagement de forces hydrauliques et à la mise en exploitation du sous-sol.

Le rendement des mines, qui a doublé en dix ans, s'est établi, estimée-t-on, entre 235 et 240 millions de dollars en 1951. Et les perspectives sont plus brillantes que jamais. Les dépôts d'ilménite du lac Allard font l'objet d'une exploitation de plus en plus active et la fonderie de Sorel, qui traite ce minerai, augmente rapidement le volume de ses opérations. On aura achevé, d'ici deux ou trois ans, la voie ferrée qui amènera au port des Sept-Îles le minerai de fer de l'Unghava. On projette la mise en valeur de gîtes de zinc dans le nord de la province et de gisements de cuivre et de zinc en Gaspésie. On envisage, en outre, la construction d'une importante fonderie de métaux non ferreux et l'extension que prend, entre au-

tres, la production d'aluminium et d'amianté exige de nouvelles usines.

On estime à quatre milliards et demi de dollars la valeur de la production manufacturière en 1951. Ce chiffre, si considérable qu'il soit, sera sans doute largement dépassé dans un avenir prochain. Alors que plusieurs entreprises s'agrandissent, un nombre croissant d'industries américaines et européennes se sont installées. L'année dernière, dans la province de Québec, on se proposait de faire. Les nouvelles usines et fabriques sont engagées dans les branches les plus diverses de la production, notamment l'alimentation, le meuble, le textile, le vêtement, les produits chimiques et pharmaceutiques, la céramique, la préparation du cuir, le matériel électrique, l'outillage lourd et les matériaux de construction.

La variété que présentent ces nouvelles industries offrira de sérieuses garanties de stabilité. A l'apogée des chefs d'entreprise étrangers préfèrent s'établir dans des villes de moyenne importance ou même dans de petites villes. La décentralisation de l'industrie créera, à la fois, dans plusieurs régions, de l'emploi et des débouchés pour les produits de la ferme. Ainsi sera-t-elle un facteur d'équilibre et de progrès économique.

Nos relations extérieures

La valeur du commerce extérieur du Canada avait déjà dépassé, à la fin d'octobre dernier, le total des douze mois de 1950. Ces résultats sont, en apparence, très favorables. Cependant, quand on les analyse, ils paraissent propres à suggérer de multiples sujets de préoccupation.

L'excessive concentration de nos échanges risque d'en compromettre l'éventaillement. La stabilité, par ailleurs, comme leur importance même tient en partie à une situation anormale, on ne saurait dire que les progrès que l'on constate aujourd'hui sont garantis de l'avenir.

Nous faisons plus des deux tiers de nos échanges avec un seul pays. Au cours des dix premiers mois de l'année dernière, nos exportations vers les Etats-Unis se sont chiffrées par 1,928 millions de dollars, soit seulement 122 millions de moins que pendant les douze mois de 1950. Mais nos importations en provenance de la République voisine se sont accrues dans une plus forte proportion. Elles se sont élevées à 2,385 millions, somme qui représente une augmentation de 255 millions par rapport à l'année précédente.

A cette balance défavorable du commerce de 457 millions, qui aura probablement été portée à quelque 500 ou 600 millions pendant les deux derniers mois de l'année, viendront s'ajouter les éléments invisibles de nos comptes: paiements de dividendes et d'intérêts, frais de transport, etc. Ces éléments forment, en 1950, la somme de 580 millions. Au crédit de nos comptes figurent, en contrepartie, nos ventes d'or monétaire et les dépenses des touristes au Canada. Mais cette dernière source de revenus aura été sensiblement moins importante l'année dernière qu'en 1950. Ce sont donc, en très grande partie, les placements américains dans notre pays qui auront prévenu une forte réduction de nos réserves d'or et de change. Il est évident que l'afflux des capitaux des Etats-Unis ne saurait se maintenir indéfiniment à ce rythme accéléré.

Royaume-Uni, malgré la pénurie de dollars dont il souffre, ne pourrait diminuer ses achats au Canada, puisqu'ils sont réduits à l'essentiel. Au fait, il les a augmentés d'une façon assez appréciable. Pendant les dix premiers mois de 1951, ils se sont chiffrés par 511 millions de dollars. Ils n'avaient été que de 472 millions durant l'année précédente. Nos importations des dix mois de 1951 sont évaluées à 368 millions. Notre commerce avec le Royaume-Uni présente donc un solide créancier de 143 millions.

Depuis 1946, le rapport de nos exportations vers les Etats-Unis à nos exportations totales s'est relevé de 38 à 65 pour cent, alors que le pourcentage de nos ventes au Royaume-Uni et aux autres pays s'abaissait, respectivement, de 26 à 15 et de 36 à 20. Une telle concentration de nos marchés extérieurs présente des dangers évidents. La satisfaction que nous éprouvons devant le remarquable développement de nos échanges avec les Etats-Unis ne doit pas nous faire perdre de vue que la stabilité de ces échanges est toujours à la merci des fluctuations économiques que pourrait subir le pays voisin et même d'un renouveau de son tarif douanier, sous la pression d'influences politiques.

Il importerait donc d'étendre nos débouchés et d'en trouver de nouveaux dans les pays de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale, d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Le jour où les exigences du réarmement cessent de fournir au commerce entre les Nations Unies l'important élément qu'elles lui apportent aujourd'hui, il se posera peut-être, au Canada comme aux Etats-Unis, un problème sérieux. Le chiffre élevé de l'or qui revient leur permettra-t-il d'écouler les énormes excédents exportables que leur laissera leur outillage national, qu'ils auront considérablement développé? Le Canada possède d'immenses richesses naturelles dont la mise en valeur est poussée avec une vigueur sans précédent, il dispose de moyens de production ac-

tuels. Mais les débouchés pour divers objets fabriqués pourraient bien être difficiles d'accès si nous ne parvenons pas à réduire nos prix de revient de manière à soutenir la concurrence des pays où la production est moins chère, et de maintenir à mettre nos articles à la portée des nombreux peuples dont le pouvoir d'achat est très inférieur au niveau qu'il atteint dans l'Amérique du Nord.

L'inflation

L'indice des prix de gros a enregistré une certaine détente pendant le deuxième semestre de 1951. Ces fluctuations, d'ailleurs légères, sont peut-être attribuables à un ralentissement passager de la demande de nombreuses entreprises qui avaient accumulé des stocks depuis l'ouverture des hostilités en Corée. Mais il serait dangereux de croire que l'inflation a maintenant dépassé la période aiguë. Les conditions qui la déterminent existent toujours. Elles ont plutôt tendance à s'aggraver qu'à s'atténuer.

On sait que l'inflation est l'une des conséquences inévitables de la guerre. La participation à un conflit armé, comportant des frais énormes, grossit considérablement la circulation monétaire sans entraîner une augmentation correspondante de la production d'objets de consommation. Il en résulte un déséquilibre qui engendre la dépréciation de la monnaie ou, en d'autres termes, une hausse désordonnée des prix.

L'exécution du programme de réarmement, au fur et à mesure qu'elle se développera, accentuera la poussée d'inflation. D'autant plus que les dépenses au titre de la Défense nationale, dont on estimait d'abord le chiffre à cinq milliards au cours des trois premières années, pourraient bien dépasser sensiblement ce montant, en conséquence de la dépréciation monétaire.

Ces frais énormes devraient être compensés, dans une certaine mesure, par une réduction appréciable des dépenses de réarmement. Jusqu'ici le Gouvernement fédéral, les Provinces et les Municipalités, loin de comprimer leurs budgets, les ont augmentés à une cadence accélérée. Leurs dépenses globales, qui n'étaient que de 1,181 millions de dollars en 1939, sont passées à 2,917 millions en 1948, puis à 3,826 millions en 1949. On estime qu'à la fin de l'exercice en cours elles auront excédé cinq milliards. Il serait dans l'intérêt général de différer l'exécution des projets qui ne sont pas urgents.

Le moyen le plus efficace pour atténuer les conséquences de l'inflation est entre les mains du public lui-même. Il consiste à augmenter la productivité, sans élever le coût de la production, et à pratiquer la modération et la prudence dans la conduite de ses affaires et dans l'établissement de son budget domestique ou personnel. La pratique de l'économie n'a jamais été aussi nécessaire qu'aujourd'hui.

L'inflation peut devenir aussi dangereuse que la menace de guerre. Aussi la Défense nationale ne fait pas seulement un vaste programme de réarmement. Elle exige aussi un programme de stabilisation de l'économie nationale, auquel tous les citoyens sont appelés à prendre part. Au mois de septembre dernier, à l'issue d'un déjeuner à l'Exposition de Toronto, le président de l'American Federation of Labor faisait une déclaration qui devrait être le mot d'ordre de la politique qui s'impose à l'heure actuelle: il importe de se rendre compte, a dit M. William Green, qu'il ne s'agit plus aujourd'hui de la lutte des classes ni d'un conflit entre le capital et le travail, mais que la société tout entière doit tendre à triompher.

Les événements qui se déroulent depuis la fin de la guerre montrent avec la plus grande évidence que la solidarité de toutes les classes est aujourd'hui plus nécessaire que jamais. L'intérêt particulier de chacune d'elles, aussi bien que l'intérêt général, commande aux chefs d'entreprise et aux dirigeants des syndicats ou d'ouvriers de collaborer loyalement dans un esprit de concorde et de compréhension mutuelle.

La prudence est nécessaire

On estime que la valeur de la production nationale de l'année dernière s'établira entre 20 et 21 milliards de dollars. Elle avait été de 18 milliards en 1950. C'est là une importante augmentation, même si l'on tient compte de la hausse des prix. Un relevé officiel, en préparation, indique qu'en 1951, les placements canadiens et étrangers, y compris les dépenses en immobilisations des gouvernements, qu'on avait évalués à 4,561 millions au mois de juin dernier, formeront une somme de 4 milliards 800 millions.

L'essor de l'économie canadienne est remarquable, qu'il soit, ne doit cependant pas nous faire oublier que la période de boom que nous traversons, si elle tient en grande partie au développement de l'outillage industriel du pays, dépend aussi de l'affectation de sommes considérables aux fins de la Défense nationale. Cette distinction s'impose, parce que seule la production économique contribue, en définitive, à l'enrichissement et au progrès d'un pays. La production d'armement, si justifiée soit-elle, n'est jamais qu'une cause d'appauvrissement et qu'un facteur de désorganisation. Le Canada possède d'immenses richesses naturelles dont la mise en valeur est poussée avec une vigueur sans précédent, il dispose de moyens de production ac-

Bourse de Montréal

Montréal, 8 (P.C.) — Les prix ont monté de façon irrégulière, sous la Bourse de Montréal et au Curb. L'activité s'est accrue au cours de l'après-midi, augmentant ainsi le volume des transactions au point qu'on peut dire qu'il a été plutôt actif.

Les gains ont été prononcés surtout au début, mais dans la plupart des cas l'avance n'a été que faible et répartie sur une marge passablement étendue. Il y eut peu de changements de prix d'engorgement, et tous ne se sont chiffrés qu'à quelques fractions de cents.

Les huiles senior ont été plus fortes, tandis que les papiers, les utilités publiques, les brasseries et les métaux seniors et divers titres industriels ont affiché moins de fermeté.

Noranda a avancé d'un point, atteignant 84, et Dryden a atteint un sommet de 42, réalisant une avance d'un point et demi. Ce sont là les deux seules avances de marque de la journée. Canadian Celanese, Imperial Tobacco, Consolidated Paper, Canadian Breweries International Nickel, Imperial Oil, McGill-Frontenac et Massey-Harris ont aussi progressé légèrement.

Canada Cement a baissé d'un point à 76, tandis que Dominion Tar, Great Lakes, Bell, Walker, Hudson Bay, British American Oil, Algoma et C.P.R. ont reculé d'une fraction de point.

Les titres seniors ont été distribués de façon à peu près égale dans le domaine des transports. Les aciéries ont faibli quelque peu lors des transactions de l'après-midi, tandis que les banques sont demeurées stationnaires.

Les titres miniers ont reculé quelque peu au tout début de l'après-midi, et les pertes, comme les gains, étaient assez bien réparties à la fermeture. Royal et Weedon ont toutefois été plus fermes. Les huiles de l'ouest ont été extrêmement actives, avec des hausses de quelques points dans la plupart des cas. Del Rio, Pacific et Tor American étaient tous plus fermes à la fermeture.

61,300 actions industrielles et 547,900 actions minières ont changé de mains pendant la journée.

Sur les 240 titres échangés, 87 étaient en hausse, 66 à la baisse et 77 inchangés. 14 ont atteint de nouveaux sommets et 7 de nouvelles baisses, depuis le début de l'année.

Bourse de Toronto

Toronto, 8 (P.C.) — Les pétroles de l'ouest ont fait monter l'indice de 15 titres de choix hier à un niveau record, le plus haut niveau atteint depuis 1937.

Stimulé par une demande forte de la part des spéculateurs à la suite de récentes découvertes faites en Alberta et en Saskatchewan, l'indice a atteint 126,78 au cours de la première heure et a poursuivi sa hausse pour fermer à 127,71. Des valeurs individuelles choisies ont occupé la vedette des transactions. Scurry a sauté de 47 cents dans un échange de 230,000 actions.

Le commerce a été plus actif aujourd'hui, la plupart des valeurs ont monté d'un point ou plus. Les échanges de valeurs industrielles se sont limités aux titres principaux mais des aurifères à bas prix et des métaux communs aussi bien que des pétroles de l'ouest ont attiré l'attention des spéculateurs. Le volume d'échange a été de 3,027,000 actions.

Les valeurs industrielles ont fait peu de progrès. Les banques et les liquides ont monté quelque peu, alors que les compagnies manufacturières, les textiles et les produits agricoles maintenaient leurs gains. Les magasins détaillants, les papiers, les services publics et les matériaux de construction ont toutefois faibli.

Les métaux communs ont pris de la vigueur, à la fin de la journée. Les valeurs industrielles étaient les suivantes: valeurs industrielles à la hausse avec 27 à 343,25, les aurifères à la baisse avec 62 à 84,15, les métaux communs à la hausse avec 67 à 197,24 et les pétroles de l'ouest à la hausse avec 1,41 à 127,71.

Nos réserves d'or et en dollars américains

Ottawa, 8 (P.C.) — Les réserves officielles du Canada en or et en dollars américains ont grimpé de \$169,000,000 pour atteindre \$1,779,000,000 au 31 décembre de l'année dernière. Elles étaient de \$1,610,000,000 qu'elles étaient au 30 septembre, annonce aujourd'hui le ministère des Finances.

Au 31 décembre 1950 les réserves se chiffraient par \$1,742,000,000. Ces réserves qui sont annoncées trimestriellement sont accrues constamment au cours de la période de l'automne. Le 30 septembre elles étaient de \$1,610,000,000 et au 31 octobre elles avaient augmenté de \$1,678,000,000 à \$1,749,000,000 au 30 novembre pour atteindre \$1,779,000,000 au 31 décembre.

Tous les chiffres mentionnés ci-haut sont en devises américaines.

er et perfectionnés, et la plupart des indices économiques sont orientés vers la hausse. Il ne faut pas oublier, toutefois, que notre pays est d'autant plus vulnérable que sa vie économique est liée, en grande partie, à la situation de ses marchés extérieurs. Les fluctuations que subissent d'autres pays ou le déroulement des événements mondiaux sont susceptibles d'avoir de profondes répercussions sur l'économie canadienne. Il paraît donc recommandable de se tenir sur la réserve et d'apporter à la conduite des affaires la circonspection qu'exige l'état dans lequel nous nous trouvons, et qui n'est ni la guerre ni la paix.

Les actionnaires ont réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. L.-J. Adjutor Amyot, l'hon. F. Philippe Brail, le c.r. M. Armand Chaput, M. Aristide Cousineau, M. Auguste Desjardins, l'hon. J.-M. Desjardins, M. Geo. T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. Charles Laurendeau, c.r., M. A.J. Major, l'hon. Jacob Nicol, l'hon. Alphonse Roy, M. Leo G. Ryan et M. Charles St-Pierre.

Le Canada devrait étendre ses débouchés commerciaux

M. Charles Saint-Pierre, président de la Banque Canadienne Nationale, en souligne l'importance à l'assemblée annuelle des actionnaires

Au cours des remarques qu'il exposait à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque Canadienne Nationale, M. Charles St-Pierre, président de cette importante institution, a souligné qu'il était très important pour le Canada d'étendre ses débouchés commerciaux et d'en trouver de nouveaux dans les pays de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale, en Europe, en Asie et en Afrique.

Selon M. St-Pierre, la concentration des marchés extérieurs, entre autres aux Etats-Unis et en Angleterre, présenterait des dangers évidents. "Car il ne faut pas perdre de vue, disait-il, que la stabilité de nos échanges avec les Etats-Unis pour ne nommer que ce pays, est toujours à la merci des fluctuations économiques que pourrait subir notre voisin et même d'un renouveau de son tarif douanier sous la pression d'influences politiques."

Et le président disait plus loin: "Le jour où les exigences du réarmement cessent de fournir au commerce entre les Nations Unies l'important élément qu'elles lui apportent aujourd'hui, il se posera peut-être, au Canada comme aux Etats-Unis, un problème sérieux. Le chiffre élevé de l'or qui revient leur permettra-t-il d'écouler les énormes excédents exportables que leur laissera leur outillage national, qu'ils auront considérablement développé?"

Bourse de N.-York

New-York, 8 (P.A.) — La Bourse de New-York a marqué une tendance à la baisse pour la première fois depuis le début de la nouvelle année, hier.

Une volte-face subite, tard à la fin de la séance, a supprimé tous les gains antérieurs et a même provoqué la chute de plusieurs valeurs.

La vague des ventes s'est produite subitement alors que de nombreux titres enregistrèrent une baisse. L'ouverture avait été hésitante, les prix avaient pris un peu d'étoffe alors que la séance progressait.

Bien que les ventes de fin de séance aient provoqué des baisses substantielles, le marché avait accumulé suffisamment de gains pour balancer à la fermeture pertes et gains.

Le volume d'échanges a été de 1,540,000 actions.

L'échange du Curb a montré un peu plus de force que la Bourse. L'échange a été de 460,000 actions.

Actions de Emerald Glacier M. sur la Bourse de Toronto

La demande d'inscription des actions d'Emerald Glacier Mines Ltd. sur la liste des valeurs de la Bourse de Toronto, a été agréée, et, on peut transférer sur ces dernières depuis lundi le 7 janvier, suivant un avis officiel.

Cette compagnie, dont le vice-président est le lt.-col. G.-H. Rainville, de Montréal, a acquis la propriété de 16 claims, situés près de Tahsta Lake, en Colombie anglaise. En 1949, ces claims avaient tout d'abord été piquetés en 1915 et exploités sous option par Consolidated Mining & Smelting Co. entre 1927 et 1931, alors que les travaux furent suspendus par suite de la baisse des prix des métaux. Pendant que Smelters s'y est intéressé, il a exécuté 3,500 pieds de travaux souterrains et de sondage au diamant. Par suite des travaux, faits par Smelters et, plus récemment, par Emerald Glacier, qui a acquis la propriété, cette dernière se trouve ouverte aux niveaux de 5,400, 6,000 et 6,400 pieds.

Il a été procédé à l'exploration partielle et à l'exploration partielle de trois gisements de minerai fort considérables. Ces derniers sont désignés sous les rubriques A, B et C et ce fut sur le gisement B que le gros des travaux ont été poursuivis. Ils ont relevé une longueur de 320 pieds, d'une largeur moyenne de 34 pieds et d'une teneur moyenne d'environ 120 à la tonne, en se basant sur les courants actuels de l'argent, du plomb, et du zinc.

Emerald Glacier est en bonne posture financière, présentement, ce qui a permis à la direction de procéder librement à l'exécution de son vaste programme de développement et de placer, en novembre dernier, la mine sur une base productive.

Hausse de 18% dans les ventes de B-A Oil

Toronto, 8. — Les ventes de British American Oil Company Ltd. durant les trois derniers mois de 1951, ont été approximativement 18 pour cent plus élevées que durant le dernier trimestre de 1950. C'est ce que rapporte le président, M. Ole Berg, fils, dans une lettre envoyée aux actionnaires de la compagnie.

Durant cette période, les travaux d'exploration ont continué à un rythme accéléré. En Alberta, des découvertes ont été faites dans les régions de Calmar, de Clive et de Big Valley. La filiale américaine, British-American Oil Producing Company, a fait d'importantes découvertes dans le Colorado, au Nebraska, au Wyoming et au Texas. En Ontario, la compagnie a commencé la construction d'un navire-citerne de 125,000 barils, qui sera livré à l'automne prochain. Il transportera le pétrole brut de Superior, Wisconsin, à la raffinerie de Clarkson. Cela portera à 20 le nombre de navires exploités par la B. A. Des travaux ont en cours pour agrandir la raffinerie de Moose Jaw. Une nouvelle usine pour la fabrication de la graisse sera construite à Clarkson au coût de \$1,500,000.

Congrès des détaillants en meubles

Comme nous l'avons annoncé, il y a déjà quelque temps, les détaillants en meubles et en appareils électriques de la province, seront en congrès à l'hôtel Windsor, mercredi le 9 janvier, sous les auspices de l'Association des Marchands Détaillants. L'inscription des détaillants se fera à 1h. 30 p.m. au salon "E", suivie à 2h. p.m. d'une séance d'affaires qui ouvrira le congrès. M. Georges Gaudette, président provincial, présentera son rapport après avoir procédé à la formation des comités. Nous prenons aussi que M. Don Smith et Théo Beausoleil, du Montreal Credit Bureau, et M. A. D. Murray, de Henry Morgan & Co. Ltd., ainsi que M. Pardié, de l'Ontario Association of Radio and Appliance Dealers Inc., adresseront la parole. Chacun de ces causeries sera suivie d'un forum se rapportant au sujet exposé. A la suite de quoi, un forum général sera consacré aux problèmes qui concernent plus particulièrement le meuble: achat, promotion, entraînement du personnel, service, vente, relations avec les manufacturiers, modernisation de l'établissement de commerce, etc. Le rapport des comités et l'élection des officiers pour 1952 termineront cette séance. A 6h. 30 p.m. au salon "Rose", un coquetel d'honneur sera offert par son honneur le maire, M. Camilien Houde. Cette importante manifestation se terminera par un banquet au salon Windsor à 7h. 30, un bal au salon "Rose" qui est offert non seulement aux membres de l'Association de la section meubles et appareils électriques, mais à tous les marchands en meubles et appareils électriques de la région de Montréal et de la province.

On secrétaire de l'Association, on nous déclare, aujourd'hui, qu'un très grand nombre de marchands détaillants ont complété leurs réservations. Nous espérons, à nouveau, que ce congrès coïncidera avec l'exposition du meuble au nouveau Palais du Commerce et que la plupart des manufacturiers-exposants assisteront à ce banquet et bal.

La musique a été confiée à l'orchestre Romeo Duhamel. M. Georges Gaudette, président provincial de cette section, a déclaré qu'il était très important pour les détaillants, en ce moment de l'année, d'examiner avec soin la situation présente et de faire des plans très sérieux pour l'avenir. Il invite tous les détaillants qui ne sont pas encore inscrits à le faire au plus tôt possible. (Communiqué)

M. St-Pierre avait précédemment passé en revue la position du Canada dans le monde. Il a dit que l'avenir de notre pays était des plus prometteurs. Il a fait une restriction, cependant, quand il a parlé de l'essor actuel de l'économie canadienne. "Si remarquable qu'il soit, disait-il, il ne faut pas oublier que la période de "boom" que nous traversons, si elle tient en grande partie au développement de l'outillage industriel du pays, dépend aussi de l'affectation de sommes considérables aux fins de la défense nationale. Cette distinction s'impose, parce que seule la production économique contribue, en définitive, à l'enrichissement et au progrès d'un pays."

Le président a également fait des remarques sur l'état financier de la Banque. Ces chiffres ont été communiqués dans une récente édition du Devoir.

Cours des changes

New-York (dollar) 1.00 25/32
Angleterre (livre) 2.80 1/2
France (franc) 0.002385
Belgique (franc) 0.0201
Suisse (franc) 0.2308
Hollande (florin) 0.2654
Norvège (couronne) 0.1416
Danemark (couronne) 0.

RADIO

CFCF-600K CBF-690K CKAC-730K CJAD-500K CBN-940K

MARDI, 8 JANVIER

SOIRÉE

4.00 P.M.
CBF-Yvan L'italienne
CKAC-Variétés en Musique
CKAC-Commentaires et sports
CKVL-Guy Lombardo
CJAD-Nouvelles
CFCF-Séraphin
CKLP-Hélène des arts

6.15 P.M.
CBF-Radio-Journal
CKAC-Radio-Journal
CKAC-Discs
CKVL-Charles Gauthier
CJAD-Balloon
CKLP-Charles Gauthier

6.30 P.M.
CBF-Actualités
CKAC-Commentaires
CKAC-La forme des choses
CKVL-Nouvelles
CJAD-Nouvelles
CKLP-Nouvelles

6.45 P.M.
CBF-Canada, terre humaine
CKAC-Musique et Poésie
CKVL-Charles Gauthier
CJAD-Musique
CKLP-Musique

7.00 P.M.
CBF-Un homme et son œuvre
CKAC-Société
CKAC-Croix du chapelet
CKVL-La chansonnette
CJAD-Nouvelles
CKLP-Nouvelles

7.15 P.M.
CBF-Métropole
CKAC-L'actualité
CKVL-Dow Award Show
CJAD-Jack Smith
CKLP-Jack Smith

7.30 P.M.
CBF-Présentation de la chanson
CKAC-Commentaires
CKVL-Charles Gauthier
CJAD-Nouvelles
CKLP-Nouvelles

7.45 P.M.
CBF-Canada, terre humaine
CKAC-Musique et Poésie
CKVL-Charles Gauthier
CJAD-Musique
CKLP-Musique

MERCREDI, 9 JANVIER

6.00 A.M.
CBF-Alarm Clock Club
CKAC-La messe du matin
CKVL-Bonjour éveil
CJAD-Nouvelles

6.15 A.M.
CKVL-Prévisions du matin
CJAD-Prévisions du matin

6.30 A.M.
CKAC-La messe du matin
CKVL-Bonjour éveil
CJAD-Wake Up Mont...

6.45 A.M.
CJAD-Prévisions du matin
CKVL-Ouverture

7.00 A.M.
CBF-Radio-Journal
CKAC-Radio-Journal
CKVL-Nouvelles
CJAD-Nouvelles

7.15 P.M.
CBF-Opéra quatuor
CKAC-Commentaires
CKVL-Charles Gauthier
CJAD-Nouvelles

7.30 A.M.
CBF-Radio-Journal
CKAC-Radio-Journal
CKVL-Nouvelles
CJAD-Nouvelles

7.45 A.M.
CKAC-Commentaires
CKVL-Charles Gauthier
CJAD-Nouvelles

8.00 A.M.
CBF-Radio-Journal
CKAC-Radio-Journal
CKVL-Nouvelles
CJAD-Nouvelles

SOIRÉE

4.00 P.M.
CBF-Yvan L'italienne
CKAC-Variétés en Musique
CKAC-Commentaires et sports
CKVL-Guy Lombardo
CJAD-Nouvelles
CFCF-Séraphin
CKLP-Hélène des arts

6.15 P.M.
CBF-Radio-Journal
CKAC-Radio-Journal
CKAC-Discs
CKVL-Charles Gauthier
CJAD-Balloon
CKLP-Charles Gauthier

6.30 P.M.
CBF-Actualités
CKAC-Commentaires
CKAC-La forme des choses
CKVL-Nouvelles
CJAD-Nouvelles
CKLP-Nouvelles

6.45 P.M.
CBF-Canada, terre humaine
CKAC-Musique et Poésie
CKVL-Charles Gauthier
CJAD-Musique
CKLP-Musique

7.00 P.M.
CBF-Un homme et son œuvre
CKAC-Société
CKAC-Croix du chapelet
CKVL-La chansonnette
CJAD-Nouvelles
CKLP-Nouvelles

7.15 P.M.
CBF-Métropole
CKAC-L'actualité
CKVL-Dow Award Show
CJAD-Jack Smith
CKLP-Jack Smith

7.30 P.M.
CBF-Présentation de la chanson
CKAC-Commentaires
CKVL-Charles Gauthier
CJAD-Nouvelles
CKLP-Nouvelles

7.45 P.M.
CBF-Canada, terre humaine
CKAC-Musique et Poésie
CKVL-Charles Gauthier
CJAD-Musique
CKLP-Musique

SOIRÉE

4.00 P.M.
CBF-Yvan L'italienne
CKAC-Variétés en Musique
CKAC-Commentaires et sports
CKVL-Guy Lombardo
CJAD-Nouvelles
CFCF-Séraphin
CKLP-Hélène des arts

6.15 P.M.
CBF-Radio-Journal
CKAC-Radio-Journal
CKAC-Discs
CKVL-Charles Gauthier
CJAD-Balloon
CKLP-Charles Gauthier

6.30 P.M.
CBF-Actualités
CKAC-Commentaires
CKAC-La forme des choses
CKVL-Nouvelles
CJAD-Nouvelles
CKLP-Nouvelles

6.45 P.M.
CBF-Canada, terre humaine
CKAC-Musique et Poésie
CKVL-Charles Gauthier
CJAD-Musique
CKLP-Musique

7.00 P.M.
CBF-Un homme et son œuvre
CKAC-Société
CKAC-Croix du chapelet
CKVL-La chansonnette
CJAD-Nouvelles
CKLP-Nouvelles

7.15 P.M.
CBF-Métropole
CKAC-L'actualité
CKVL-Dow Award Show
CJAD-Jack Smith
CKLP-Jack Smith

7.30 P.M.
CBF-Présentation de la chanson
CKAC-Commentaires
CKVL-Charles Gauthier
CJAD-Nouvelles
CKLP-Nouvelles

7.45 P.M.
CBF-Canada, terre humaine
CKAC-Musique et Poésie
CKVL-Charles Gauthier
CJAD-Musique
CKLP-Musique

SUR NOS ONDES

MARDI, 8 JANVIER, A CBS
3 h. p.m. : Chœurs d'œuvre de la messe
4 h. p.m. : "Nuits des Jardins d'été"
5 h. p.m. : "Nuits des Jardins d'été"



Les Drs Fernand Séguin et Paul Dumas, les auteurs-animateurs des émissions de la série de conférences: "De la cellule au cerveau". Le Dr Séguin présente une série de conférences: "De la cellule au cerveau". Le Dr Dumas dirige les interviews de spécialistes sur les questions scientifiques du corps humain.

Disques récents

par Albin RIVARD

BACH

Enrico Mainardi vient de graver sur long-fil London la Suite no 4, en mi bémol, pour violoncelle solo, de Bach. Les six suites pour violoncelle solo sont les seules œuvres de Bach écrites pour cet instrument, qu'il n'a jamais associé au clavier. Ce sont des œuvres d'exécution très difficile. M. Mainardi en donne une belle interprétation qui est reproduite de façon magnifique. L'on sait que Bach employait le mot sonate dans le sens étymologique italien de "musique jouée" par opposition à "musique chantée" — sonata, cantata; il utilisait donc indifféremment les désignations: sonate, partita et suite. L'œuvre dont il s'agit ici, qui comporte une série de danses stylisées, est bien une suite.

Elle est en six mouvements: Prélude, où dominent les arpegges, et qui comporte deux belles cadences; Allemande, sur un thème robuste et persuasif; Courante, au rythme varié; Sarabande, d'une grande richesse d'invention, et d'une intensité qui demande que l'auditeur savoure cette pièce affectueusement; deux Bourrées, la première sur une mélodie agréable, et la seconde plus importante, et la seconde plus étoffée qui fait penser à la musette de la gavotte classique par son imitation de cornemuse; enfin une Gigue au rythme gai mais que Bach développe avec ampleur. (LLP 404).

Enesco

Ceux qui apprécient les enregistrements d'œuvre de l'on n'a pas souvent l'occasion d'entendre pour noter que l'Octeur pour cordes, en ut majeur, opus 7, de Georges Enesco, vient d'être gravé sur long-fil Remington. Le compositeur a lui-même dirigé cet enregistrement, et les interprètes sont: R. Gendreau, M. L. Riccio, F. Geyre et D. Marchand, violonistes; M. T. Chailley et C. Lejeune, altistes; A. Remond et J. Brizard, violoncellistes.

M. Enesco a été d'abord un grand violoniste et a eu comme tel une brillante carrière; mais il est aussi connu comme compositeur, surtout par les Rhapsodies roumaines. Il a écrit plusieurs œuvres de musique de chambre. Ses ouvrages dégagent une émotion profonde, et il ajoute à une indiscutable maîtrise technique un style de riche individualité. Ces qualités se retrouvent dans l'Octeur, œuvre de facture moderne, la validité de l'interprétation est garantie par la direction de l'auteur, et la reproduction est bonne. (RLP 199-32).

Kreutzer

Conrad Kreutzer est un compositeur peu connu. L'auditeur des concerts n'entend en effet que des chefs-d'œuvre des plus grands auteurs. Pourtant c'est par comparaison avec leurs contemporains que l'on peut le mieux apprécier le génie des grands maîtres. Kreutzer était un excellent musicien, et il a composé surtout des opéras; il est un bon interprète des tendances musicales de son temps. En tant que compositeur, il a écrit comme il était contemporain de Beethoven, de Weber, de Schubert, ses œuvres permettent de connaître les goûts dominants à l'époque et que ces maîtres ont su dépasser. C'est ce qui fait l'intérêt du Grand Septuor en mi bémol, opus 62, de Kreutzer, qui vient d'être gravé sur long-fil London.

L'œuvre est en six mouvements. L'Adagio initial ressemble à l'introduction d'une symphonie de Haydn. Le Menuet est bien construit et fait penser à Mozart, mais le trio est plus neuf, avec un chromatisme qu'on retrouvera chez Spohr. L'Andante qui forme le quatrième mouvement est la plus dramatique de l'œuvre; il y a un romantisme qui préfigure Mendelssohn. Le Scherzo est rapide et d'une franche gaieté. L'Allegro qui termine ce septuor est d'une écriture parfaite et met en valeur une mélodie joyeuse et animée; des trois codas incluses dans l'œuvre, celui du dernier mouvement est la meilleure. Les interprètes sont des artistes de l'Octeur de Vienne; l'interprétation est de qualité et l'œuvre d'audition très agréable. Les instruments sont: violon, alto, violoncelle, basse, clarinette et cor. (LLP 420).

Trois ouvertures

Un long-fil Remington réunit deux ouvertures de Beethoven: Coriolan et Egmont, et l'ouverture de Mendelssohn. Les trois œuvres sont exécutées par l'Orchestre symphonique d'Australie, pour les deux œuvres de Beethoven, c'est Hans Wolf qui dirige, et pour l'autre, c'est George Siner. L'orchestre n'est pas l'égal des grands ensembles qui nous trouvaient à l'Opéra de Paris, mais il donne à son interprétation l'éclat nuancé que ces pièces dramatiques exigent et la reproduction est bonne.

L'on sait qu'Egmont évoque le conflit entre le tyran espagnol et

Les Truquages au Cinéma

par René JEANNE

Dans la préface qu'il a donnée au volume de M. Maurice Bessy: LES TRUQUAGES AU CINÉMA, ouvrage qui qualifie de "définitif", M. Orson Welles écrit: "Voici un livre dont nous avions besoin. Un livre sur les truquages au cinéma. Il n'est rien au cinéma qui ne s'apparente au truquage, c'est l'évidence, et, depuis sa naissance, l'on n'a cessé de nous rappeler que les truquages pouvaient tout permettre (1).

On a à peu près dit tout ce qu'il y avait à dire sur la naissance du Cinématographe. Pourtant, il est un point que les historiens du Cinéma n'ont pas assez souligné: c'est la part relativement importante que les prestidigitateurs-illusionnistes ont prise à la vie du nouveau-né. Obligés de recruter le personnel qui leur était nécessaire, ils ont improvisé des spécialistes, et un prestidigitateur nommé Trewy, qui avait figuré dans plusieurs de leurs premières bandes, que les frères Lumière chargèrent — mission de confiance — d'aller présenter leur appareil au public londonien, en février 1896, et c'est un autre prestidigitateur qui, dès les premiers jours de 1896, présentait tout ce qu'il y avait de promesses enclouées dans leur invention, avait voulu la leur acheter. Ce prestidigitateur dirigeait le plus célèbre théâtre d'illusions de l'époque, celui qu'avait fondé Robert Houdin et il avait nom Georges Méliès. Que ce prestidigitateur-illusionniste ait orienté le cinéma vers sa spécialité, rien de plus naturel. Il n'y manqua pas. Mais il tâtonnait encore sur les moyens d'y parvenir lorsque le hasard lui livra une des clefs du domaine dans lequel il ambitionnait de pénétrer.

Il avait campé son appareil de prise de vues au milieu de la place de l'Opéra pour l'enregistrement d'une scène montrant l'activité de la rue géométrique de la vie parisienne. Méliès avait déjà tourné plusieurs mètres de pellicule lorsque la manivelle dévidant, la bande s'enraya. Ce n'était pas grave, car quelques minutes, l'incident technique fut réparé et la prise de vues recommença. Mais quelle surprise, le soir, quand, enroulé dans son laboratoire pour le développement, Méliès aperçut que l'omnibus Madeleine-Bastille qui, traîné par ses trois lourds perchons blancs, occupait le centre de la dernière image enregistrée, au moment où la manivelle s'était bloquée, se trouvait miraculeusement remplacé par un caribollard à chevaux noirs sur l'image marquant, après réparation, la reprise de l'enregistrement! Ce fut le premier truquage, celui que, par la suite, on a appelé: substitution d'images par arrêt.

Méliès, place de l'Opéra, c'est St-Paul sur la chemin de Damas! Ainsi mis sur la voie qu'il cherchait, l'esprit ingénieux de Méliès s'en donna, si l'on peut dire, à cœur joie et très rapidement, il imagina et mit au point à peu près tous les truquages qui sont utilisés encore aujourd'hui dans tous les studios du monde.

Sur tous ces truquages, Maurice Bessy donne dans les 250 pages de son livre, les explications les plus complètes et les plus facilement compréhensibles pour le spectateur curieux. Et quel est le spectacle aimant vraiment le cinéma qui ne les est pas?

Depuis le jour où, grâce à un grain de poussière dans le mécanisme de son appareil, à un omnibus et à un caribollard, les yeux de Méliès s'ouvrirent à la vérité cinématographique, les moins des applications qui en sont faites et dans la façon dont ils sont utilisés.

(1) Maurice Bessy: "Les Truquages au Cinéma" (Editions Prisma, Paris, 1951).

LA GAZETTE ARTISTIQUE

HORAIRE DES CINÉMAS

SAINT-DENIS: "Les Joyeux pélerins", 11 h. 30, 3 h. 30, 6 h. 30, 9 h. 30, 11 h. 30.
CHAMPLAIN: "L'impasse maudite", samedi et dimanche, 12 h. 30, 3 h. 30, 6 h. 30, 9 h. 30, 11 h. 30.
MADAME DISPOSE: samedi et dimanche, 12 h. 30, 3 h. 30, 6 h. 30, 9 h. 30, 11 h. 30.
CINÉMA DE PARIS: "Vale de Paris", 11 h. 30, 3 h. 30, 6 h. 30, 9 h. 30, 11 h. 30.
ELECTRA: "Monsieur Joe", 12 h. 30, 3 h. 30, 6 h. 30, 9 h. 30, 11 h. 30.
LA SÉDUCTION: "Tribulation", 12 h. 30, 3 h. 30, 6 h. 30, 9 h. 30, 11 h. 30.

SPECTACLES ET CONCERTS

17 janvier: "You Never Can Tell", au Montclair Repertory Theatre.
18 janvier: "Kon Tiki", au Club de Saint-Laurent.
19 janvier: "Ghosts Goes West", au Club de Saint-Laurent.
20 janvier: "Ghosts Goes West", au Club de Saint-Laurent.
21 janvier: "Ghosts Goes West", au Club de Saint-Laurent.

EXPOSITIONS

17 janvier: "You Never Can Tell", au Montclair Repertory Theatre.
18 janvier: "Kon Tiki", au Club de Saint-Laurent.
19 janvier: "Ghosts Goes West", au Club de Saint-Laurent.
20 janvier: "Ghosts Goes West", au Club de Saint-Laurent.
21 janvier: "Ghosts Goes West", au Club de Saint-Laurent.



Une scène dramatique du film LE TITANIC, qui remporte un grand succès au cinéma Le Scala en quinzaine semaine. Au même programme, GARDE-MOI MA FEMME, une comédie légère.

CASADESUS ET FRANCESCATTI

à la Société Pro Musica

La Société Pro Musica ramenait à Montréal, dimanche dernier, Robert Casadesus et Zino Francescatti. Ils allaient sans doute, la personnalité et les promesses de pareils virtuoses pour remplir la salle du Ritz-Carlton un après-midi des Rois! Cela nous a valu l'un des plus beaux concerts qui soit possible d'entendre.

Il est inutile d'épiloguer sur la perfection pianistique du maître Casadesus et l'on peut reprendre la même assertion à l'adresse de Zino Francescatti, né à Marseille — pour ceux qui l'ignorent encore. Leur programme s'ouvrait par la Sonate en do majeur (K 296) de Mozart. Le premier mouvement fut attaqué à une allure de défi dont les concertants ne parurent pas incommodés et qui fit valoir un rythme impeccable et une musicalité superbe. L'Andante suivit, plein de confidences, de rêve et d'intimité. Avec l'opposition de ces deux mouvements, si dissimulables d'allure, il n'était pas nécessaire d'entendre le Rondo pour contrôler de nouveaux les qualités étonnantes des deux chambrières: la variété infinie des timbres, le réglage du dynamisme, la clarté, la minutie, enfin une impeccable virtuosité.

Dans la Sonate en la majeur de Brahms, comme dans celle du même ton de Gabriel Fauré, le piano adopta par endroit des demi-teintes exquises et le violon, des timbres chauds d'une justesse sans

défaillance. L'Andante de Brahms est une cantilène accompagnée, caractérisée par une grande noblesse, alors que l'Allegro Vivace de Fauré, de style schœz, a été servi d'une façon inoubliable. C'est une des plus difficiles pièces de tout le répertoire; il n'en a rien paru à l'exécution. Les quatre mouvements, de cette première sonate de Fauré, ont toujours forcé l'admiration partout où elle a été bien jouée.

Comme troisième œuvre figurait au programme de dimanche une autre sonate, cette fois composée par Robert Casadesus lui-même et dédiée à Zino Francescatti. C'est la seconde des sonates pour piano et violon du grand pianiste français. Elle fut créée à New-York en 1942. D'écriture moderne, mais d'une modernité de bon aloi, elle nous offre quatre mouvements différents d'inspiration mélodique et rythmique. Il y est établi, clair comme eau de roche, qu'un artiste de goût peut tout se permettre. C'est là une très belle œuvre qui évidemment ne sera pas souvent jouée comme le font et son auteur et celui pour qui elle fut composée. Il y a encore entre artistes, des amitiés profondes et profitables, des amitiés qui, dans les années, paraissent aussi légendaires que certaines grandes amitiés du passé.

Eugène LAPIERRE

Les Amis de l'Art

Événements artistiques:
A la salle d'Arcy McGee, ave. des Pins, le 20 janvier, 3e récital de l'Ensemble de l'Ecole Anglaise Descartes.
Au Moyse Hall de l'Université McGill, le 22 janvier, le Quatuor à cordes McGill.
Au Monument national, les 22-23-24 janvier, "Le Brigand d'Amour" par les Variétés Lyriques.
Billets à prix réduit sur présentation de la carte de membre:
A l'Auditorium de l'Ecole technique, rue Sherbrooke ouest, le 12 janvier, gala Chaplin par le Ciné-Club St-Laurent.
A l'Auditorium St-Laurent, du 11 au 17 janvier, en soirée et les 12 et 17 en mat., "Kon-Tiki" par le Ciné-Club St-Laurent.
A l'Auditorium St-Laurent, le 24 janvier, initiation au cinéma avec conférence de M. Roger Garand: "La production d'un film" et illustration par des séquences de films.
Au Plateau, le 24 janvier, conférence "Un soir au pays d'Inuk" par le rév. Père Buliard O.M.I.

Conferences:

Il suffit de donner son nom et son no de carte de membre pour assister à la prochaine conférence de la Société d'Etude et de Conférences au Windsor le 22 janvier à 3 h. M. Jean Gascon, conférencier.
Sur demande au secrétariat, on peut obtenir des laissez-passer pour assister à la prochaine réunion du Club Musical et Littéraire au Ritz-Carlton le 22 janvier à 9 hères.

A l'Ecole des Parents

Sketch et forum
L'Ecole des Parents du Québec, qui avait cessé ses cours durant la période des Fêtes, les reprend cette semaine par l'organisation d'une soirée comportant un sketch et un forum.
Le sketch rédigé par M. Gérard Pelletier s'intitule: "C'est pas un gars pour toi!" il sera interprété par des artistes de la Commission du Masque, en particulier Mme Charlotte Boisjoly-Doré et son mari, M. Fernand Doré.

Un forum suivra immédiatement et il aura pour thème le problème des fréquentations: que faut-il penser des fréquentations d'adolescents? En que consistent les véritables fréquentations sérieuses? Quelle liberté faut-il laisser aux jeunes au cours de cette période de leur vie?

Comme on le voit, la question est de première importance, aussi tous les parents sont-ils invités à se rendre en grand nombre, mercredi soir, le 9 janvier, à 8 h. 30, au cours de l'Ecole des Parents des gardes-malades à l'Auditorium de l'Hôtel-Dieu, 2890, rue Saint-Jacques.

Comité de Montréal du Ballet Guild

Une assemblée du comité provi-soire de Montréal du Ballet Guild nationale du Canada aura lieu de mercredi, à 8 h. au sa-lon York de l'Hôtel Windsor et qu'on annonce précédemment.



Un intéressant programme des juniors, au Forum, ce soir

Les Citadelles contre le National et le Royal de Granby opposé au Canadien

Les deux clubs montréalais sont confiants de l'emporter sur leurs adversaires dans le programme double de l'an 1952 — Ferland est suspendu

Les fervents du hockey junior auront l'avantage d'assister au premier programme double de l'année 1952 au Forum, ce soir, et nul doute que les sportifs se rendront nombreux à la patinoire de la rue St-Catherine pour voir leurs favoris à l'œuvre.

Les Citadelles de Québec rencontreront le National dans la première partie, tandis que le Canadien recevra la visite du Royal de Granby dans la deuxième partie.

De retour de sa tournée dans l'ouest du pays dimanche matin, le Canadien a fait de brillants débuts pour la nouvelle année en déclinant le National au compte de 7 à 2 dimanche dernier. Quant aux Citadelles de Québec, le National et le Granby, ils n'ont pas été trop chanceux en subissant tous les deux la défaite. Ils sont toutefois bien décidés à renverser les rôles ce soir.

Le National n'aura pas la tâche facile contre les Citadelles, même si ce club a subi une défaite de 4 à 2 contre le St-Jérôme. Pete Morin n'était pas découragé après la défaite de son club dimanche. Il a tout simplement déclaré que les joueurs de Pollock avaient été plus efficaces après des filets d'Evans. « Mes joueurs reprendront pied aplomb contre le Québec », a-t-il dit.

Les joueurs du centre sportif de la rue Cherrier ont tenu une importante pratique hier matin, au Forum. La joute de ce soir est d'une grande importance pour le National, qui est descendu en quatrième position à la suite de la victoire du Trois-Rivières sur le Granby. Le National n'est cependant qu'à un point et fera donc tout en son possible pour vaincre le Québec afin de reprendre la troisième place.

Les amateurs de hockey auront l'occasion de voir à l'œuvre Camille Henri, le diminutif joueur de centre des Citadelles, qui occupe la première position des compteurs. Même dans la défaite de son club dimanche, Henri a été très menaçant, et Evans devra certainement être à son meilleur pour tenir ce dangereux compteux en échec ce soir.

La direction du club de hockey Citadelles de Québec a annoncé, hier soir, la suspension indéfinie du joueur de défense Jean-Marie Ferland pour « attitude indisciplinée ».

Le club aura donc quatre joueurs de moins lors de la partie contre le National de Montréal dans la métropole ce soir. Trois autres joueurs du club sont sur la liste des blessés.

Phil Watson, instructeur des Citadelles, a dit que Ferland avait été suspendu parce qu'il aurait refusé de passer un examen médical.

Compteurs de l'Américaine

New-York, 8 — Ray Powell de Providence a pris la première place des compteurs de la ligue Américaine en fin de semaine, ce déclinait il y a une semaine son coéquipier Jack Stoddard, lorsqu'il a quitté les Reds pour se joindre aux Rangers de New-York. Voici le classement des meilleurs compteurs:

B. A. Pts
Powell, Providence 19 31 50
Chévril, Hershey 20 28 48
Stoddard, Providence 20 28 48
Burnett, Syracuse 13 33 46
Demarco, Buffalo 12 32 44
Armstrong, Pittsburgh 23 21 44
Simmons, St-Louis 23 19 42
Hamilton, St-Louis 12 30 42
Woody, Cleveland 19 22 41
Barbe, Pittsburgh 13 25 38
O'Connor, Cincinnati 6 32 38

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER & DAHMÉ

Comptables Agréés

10 ouest, rue St-Jacques

BE. 3475

Chartré, Samson,

Beauvais, Bélair

& Cie

PAUL GONTHIER, associé à titre

particulier

Comptables agréés

Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

P.-A. GAGNON & CIE

Comptables agréés

Chartered Accountants

RENE GAGNON C.A.

IMMEUBLE DES TRAMWAYS

159 ouest, RUE CRAIG

Tél. Harbord 3990

général après s'être plaint de ma-

ladie de cœur.

Ferland avait demandé de ne

pas jouer dimanche dernier car il

trouvait le hockey trop rude. Par

la suite il refusa de passer chez

le médecin. De ses amis affirmant

qu'il a l'intention de quitter le

hockey, soit pour se joindre à la

Gendarmerie royale ou pour con-

tinuer ses études.

Watson a mentionné que la ma-

ladie de Ferland est peut-être im-

aginatoire. « Si Ferland souffre d'une

maladie de cœur, comment peut-

il songer à se joindre à la Gen-

darmérie royale? »

Le joueur restera suspendu tant

qu'il sera d'âge junior.

Sur la liste des blessés du club

nui tient la seconde place dans la

ligue Junior sont Jean-Jacques

Pichette, Jacques Racine et Ro-

land Leclerc. Leurs substituts se-

ront des joueurs de la ligue Ju-

nior "B".

Une victoire facile pour

le club de Dick Irvin

Le Canadien a vaincu le Rouyn par le compte

de 18 à 0 — Johnson, Meger et Geoffrin en

évidence — A Sudbury et à Kingston

Rouyn, 8 — Les amateurs de

hockey de cette ville ont fait une

belle réception aux joueurs du Ca-

nadien, de la Ligue Nationale, qui

sont venus ici pour y jouer une

partie hors-concours et pas moins

de 5,500 personnes ont vu les hom-

mes de Dick Irvin à l'œuvre pen-

dant que plusieurs centaines ne

pouvaient trouver place à l'inté-

rieur de la patinoire.

Les joueurs du club local n'ont

pas voulu accepter de renfort de

la part des professionnels et ils

ont insisté pour conserver leur

équipe intacte, et aussi le Bleu

Blanc Rouge a remporté une vic-

toire facile en triomphant des lo-

caux par le résultat de 18 à 0.

Tom Johnson a dirigé l'attaque

du Canadien et obtint 4 buts tan-

dis que Paul Meger et Bernard

Geoffrin ont exécuté le tour du

chapeau en plaçant 3 fois la ron-

delle dans les filets du club Rouyn.

Maurice Richard, qui souffrait

d'une légère indisposition, a fait

une courte apparition sur la glace

mais n'est pas parvenu à déjouer

le cerbère local.

André Corriveau

est en tête

Les Braves de Valleyfield ont

connu une mauvaise semaine dans

la ligue Québec Senior en ne ga-

gnant qu'une seule de leurs quatre

parties et cela a plus que reflété

dans le classement de ses compé-

teurs.

André Corriveau des Braves

premier du classement depuis

quatre semaines, a conservé cette

position en dépit du fait qu'il a

collecté seulement trois points

pour porter son total à 50, deux

de plus que Larry Kwong, son

coéquipier. Non loin en arrière

viennent pourtant Les Douglas des

Royaux avec 46 points. Voici le

classement des meilleurs compé-

teurs:

B. A. Pts
Corriveau, Valleyfield 22 28 50
Kwong, Valleyfield 21 27 49
Douglas, Royaux 13 33 46
Irvin, Valleyfield 13 30 43
Kozak, Valleyfield 12 30 42
Wray, Chicoutimi 14 28 40
Malone, Royaux 17 22 39
Laprade, Québec 16 22 38
L. Tremblay, Québec 14 24 38
Joannette, Valleyfield 15 21 36
Ogata, Ottawa 14 22 36
White, Chicoutimi 17 18 35
Johnson, Ottawa 14 20 34
Kyle, Sherbrooke 14 19 33
Traville, Ottawa 14 19 33
Buchanan, Shawinigan 14 18 32
Jardine, Québec 15 16 31
Gauthier, Québec 15 16 31
Moore, Chicoutimi 12 19 31
Boutin, Québec 11 20 31
Gaudreault, Québec 14 16 30
Riopelle, Ottawa 12 18 30
Robert, Québec 12 18 30
Pianche, Sherbrooke 12 17 29
Smith, Québec 11 17 28
Giesbrecht, Ottawa 11 15 27
Campbell, Sherbrooke 9 17 26
Claude, Chicoutimi 9 17 26
N. Tremblay, Sherbrooke 7 19 26
P. Nolin, Sherbrooke 7 19 26
Quelette, Shawinigan 6 17 25

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER & DAHMÉ

Comptables Agréés

10 ouest, rue St-Jacques

BE. 3475

Chartré, Samson,

Beauvais, Bélair

& Cie

PAUL GONTHIER, associé à titre

particulier

Comptables agréés

Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

P.-A. GAGNON & CIE

Comptables agréés

Chartered Accountants

RENE GAGNON C.A.

IMMEUBLE DES TRAMWAYS

159 ouest, RUE CRAIG

Tél. Harbord 3990

LAVALLEE, BEDARD,

LYONNAIS, MESSIER,

GASCON

Comptables agréés

H. Lavalée, C.A.

R. Lyonais, C.A.

J. Messier, C.A.

F. J. Bastien, C.A.

P. H. Drouin, C.A.

J. Desmarais, C.A.

P. L. Nolin, C.A.

G. Messier, C.A.

M. Lacroix, C.A.

J. Gauthier, C.A.

EDIFICE KENT

10 est, rue St-Jacques,

MONTREAL, Tél. MA. 7085

Sherbrooke Trois-Rivières

ENCOURAGEZ

NOS

ANNONCEURS

RAYMOND, CHABOT,

MARTIN & Cie

Comptables agréés

J. Raymond, C.A.

G. Chabot, C.A.

G. Martin, C.A.

M. Bergeron, C.A.

P. Brodeur, C.A.

A. Monaghan, C.A.

132 St-Jacques O.

HA. 8148

Montréal 1, Qué.

LUCIEN VIAU

ET

ASSOCIES

CHAS DESROCHES, C.A.

FERNAND RHEAULT, C.A.

159 o, rue Craig, MA. 1339

(EDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A.

H. LIONEL ROBIN, C.A.

Jacques R. CHADILLON, C.A.

4926, av. Verdun, VERDUN

YO. 0642

ENCOURAGEZ

NOS

ANNONCEURS

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER & DAHMÉ

Comptables Agréés

10 ouest, rue St-Jacques

BE. 3475

Chartré, Samson,

Beauvais, Bélair

& Cie

PAUL GONTHIER, associé à titre

particulier

Comptables agréés

Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

P.-A. GAGNON & CIE

Comptables agréés

Chartered Accountants

RENE GAGNON C.A.

IMMEUBLE DES TRAMWAYS

159 ouest, RUE CRAIG

Tél. Harbord 3990

LAVALLEE, BEDARD,

LYONNAIS, MESSIER,

GASCON

Comptables agréés

H. Lavalée, C.A.

R. Lyonais, C.A.

J. Messier, C.A.

F. J. Bastien, C.A.

P. H. Drouin, C.A.

J. Desmarais, C.A.

P. L. Nolin, C.A.

G. Messier, C.A.

M. Lacroix, C.A.

J. Gauthier, C.A.

EDIFICE KENT

10 est, rue St-Jacques,

MONTREAL, Tél. MA. 7085

Sherbrooke Trois-Rivières

ENCOURAGEZ

NOS

ANNONCEURS

RAYMOND, CHABOT,

MARTIN & Cie

Comptables agréés

J. Raymond, C.A.

G. Chabot, C.A.

G. Martin, C.A.

M. Bergeron, C.A.

P. Brodeur, C.A.

A. Monaghan, C.A.

132 St-Jacques O.

HA. 8148

Montréal 1, Qué.

LUCIEN VIAU

ET

ASSOCIES

CHAS DESROCHES, C.A.

FERNAND RHEAULT, C.A.

159 o, rue Craig, MA. 1339

(EDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

Lettre d'Ottawa

(suite de la page 4)

Assurances

Comme on le voit, le nouveau directeur-gérant de la Société Radio-Canada, M. Davidson Dunton, a donné aux députés de langue française toutes les assurances qu'ils pouvaient raisonnablement demander. Il a proclamé son intention de donner suite à toutes les recommandations du rapport Massey touchant la radio française. Il a pratiquement promis que le poste français de Montréal sera construit et mis en service dans un avenir prochain. Il a pris l'engagement de fournir des transcriptions des meilleurs programmes français de Radio-Canada à nos postes de l'Ouest, s'il a été moins catégorique sur l'assistance financière qu'ils peuvent espérer en transmettant également des programmes commerciaux. Il a affirmé que le travail préliminaire en vue de la création d'un second réseau français était déjà commencé.

Il y a tout lieu de croire que M. Dunton aura des réalisations à annoncer du point de vue de la radio française la prochaine fois qu'il sera appelé à témoigner devant un comité parlementaire.

C'est dans ce domaine de la radio que les recommandations de la Commission Massey auront probablement valu aux Canadiens français les avantages les plus concrets.

Pierre VIGANT

Lettres au Devoir

(suite de la page 4)

Il y a un vieux proverbe qui dit qu'une mauvaise pomme dans un baril fait pourrir toutes les autres. Je vois nos jeunes ouvriers, pour se montrer malins, copier ces beaux parleurs et apprendre d'eux ce dont parler de France qu'est l'argot.

Une hirondelle ne fait pas le printemps, tout de même, quand il y en a cinq, c'est certainement un signe.

La lutte est assez ardue contre nos ennemis naturels et reconnus, nous n'avons pas besoin de traitres à l'intérieur.

Bien à vous,

Théo. GOHIER

Travaux du N.R.C. menés en 1951

Ottawa, 8. (P.C.) — Le Conseil national des Recherches du Canada a évolué largement dans le domaine de la science en 1951. Ses spécialistes et savants se sont plongés dans des études aussi variées que l'analyse de l'atmosphère des planètes lointaines, la production de nouvelles matières atomiques, ainsi que la mise au point d'un meilleur antigel pour les moteurs d'automobiles.

Le Conseil résume aujourd'hui dans un rapport annuel le travail accompli au cours de 1951, et précise que la défense du pays a occupé la première place dans ses travaux. Cependant les savants du Conseil se sont intéressés à bien d'autres domaines.

Dans le domaine atomique, le Conseil annonce la découverte de deux isotopes nouveaux, soit des particules radioactives utiles à l'industrie et à la médecine. Les découvertes ont été faites au laboratoire de Chalk River. Il s'agit de "Calcium-41" et "Actinium 229" d'une "demi-durée" d'environ 120.000 ans chacun.

Dans le domaine biologique, le Conseil révèle de nouvelles découvertes au sujet de certains aliments.

On aurait découvert une nouvelle méthode pour fabriquer de l'acide citrique au moyen de mélasse et de betterave à sucre.

Une autre découverte serait un moyen d'améliorer le goût de certaines huiles végétales, bien que le Conseil précise que cela pourrait en diminuer la valeur nutritive.

Les expéditions d'aliments par convois ferroviaires seront heureusement apportées à la construction des wagons frigorifiques et dans les systèmes de ventilation de ces wagons feront baisser la température de cinq degrés. Le Conseil ajoute que les chemins de fer ont déjà apporté ces améliorations.

Dans les études chimiques, le Conseil révèle la découverte d'une nouvelle peinture à l'épreuve de l'eau pour les avions et dont la production ne peut déjà pas suffire à la demande.

DUPLESSIS

OU

LAPALME



SYMPOSIUM SUR LA TELEVISION — La section montréalaise de l'Institut de Radio Engineers aura sa réunion mensuelle demain, à 8 h. 15 p.m. en l'Edifice Radio-Canada. Un symposium sur tous les aspects de la télévision sera à l'ordre du jour et cinq éminents conférenciers y participeront. A titre d'innovation, les conférenciers s'adresseront à l'auditoire par le truchement d'un circuit fermé de télévision qui sera mis à leur disposition. Sur cette photo on me marque de gauche à droite: M. J.-E. Hayes, coordonnateur de ce symposium et assistant du directeur général des Services techniques, Radio-Canada; C.-E. Tremblay, administrateur des projets en télévision à la Canadian Marconi Co.; N.-R. Olding, président de l'Institut de Radio Engineers, section de Montréal, et ingénieur de l'exploitation à la Société Radio-Canada; L.-W. Elliott, chef ingénieur, Radio & Appliance Division, Canadian Marconi Co.; J.-A. Oviatt, directeur général adjoint et coordonnateur de la télévision, Société Radio-Canada; R.-J. Norton, ingénieur à la RCA Victor Co., Montréal et J. Carlisle, ingénieur adjoint, département du service, Radio-Canada.

Principes qui doivent présider au zonage urbain

M. Réal Bélanger, du Service municipal d'urbanisme, les expose dans une causerie au "Quart d'heure Concordia" — Réglementation rationnelle de l'utilisation du sol

Qu'est-ce qu'il faut entendre par zonage et où en est-on rendu à Montréal en ce domaine? M. Réal Bélanger, ingénieur attaché au service municipal d'urbanisme, a répondu à ces deux questions hier soir, dans une causerie radiophonique prononcée au Quart d'heure Concordia.

Suivant l'expression très juste du géographe Lavedan, dit M. Bélanger, "le zonage, c'est l'application à une ville du dictionnaire, qu'il faut trouver une place pour chaque chose, et mettre chaque chose à sa place".

A Montréal, des règlements de zonage existent depuis plus d'un demi-siècle. Du reste, le zonage sous sa forme actuelle et comme doctrine a pris naissance à la fin du siècle dernier. Les principes servant de base au zonage sont simples; ils sont tirés de constatations que chacun de nous peut faire. Nous savons qu'en général, les industries, plus particulièrement les industries lourdes, ou lourdes, tendent à se placer près des grandes voies de communication par où arrivent les matières premières et, partant, les produits finis: voies d'eau, chemins de fer et, depuis le développement du camionnage à distance, près des grandes routes. En général, l'industrie se placera près d'autres industries connexes.

Les établissements industriels qui ont besoin de beaucoup d'espace rechercheront de grands terrains ne coûtant pas trop cher et se trouvant dans les endroits peuplés.

D'autre part, nous savons que le commerce, à part le commerce très spécialisé à clientèle fixe, se placera aux endroits passants et qu'il y a avantage marqué, si les magasins sont situés les uns à côté des autres, sans interruption. Nous savons, enfin, que les maisons d'habitation préfèrent un voisinage d'habitation, plus spécialement dans le cas de maisons individuelles et de propriétés rivées, mais que certains genres de commerces, tels que l'épicerie, la boucherie, la pharmacie doivent être à proximité des secteurs d'habitation. Il y a donc une tendance dans les villes au groupement des différents genres d'occupation du sol, suivant des affinités naturelles et aux endroits qu'il leur conviennent le mieux.

D'autre part, ces tendances et ces activités ne jouent pas toujours et il se produit des intrusions, des mélanges ici et là.

C'est pour assurer une protection aux quartiers dominants que le zonage a commencé de se développer, note le conférencier.

Et les réglementations de zonage dans les secteurs d'habitation ont été étendues par la suite, aux secteurs industriels et commerciaux, et les industries et le commerce ont eux-mêmes été divisés en classes, suivant la nature des affaires transigées, et d'après les inconvénients qu'ils peuvent causer à l'environnement.

La première chose à faire lorsqu'il s'agit de préparer un règlement de zonage consiste à se renseigner sur ce qui se trouve dans le territoire concerné. Ces renseignements sont fournis par des plans ordinaires, des arpentages aériens et plus particulièrement par des plans dits "d'utilisation du sol".

M. Bélanger souligne en passant que le service de zonage d'urbanisme possède une série de plans et une documentation de premier ordre servant de base à la préparation, non seulement du zonage, mais de tous les plans et projets d'urbanisme.

Un ensemble cohérent

Lorsque l'on s'est bien rendu compte d'un territoire, il s'agit ensuite d'y découper des espaces pour l'habitation, d'autres pour le commerce et d'autres pour l'industrie. Mais il faudra créer un ensemble cohérent et le relier au réseau des voies de communication, aux artères principales et secondaires, existantes et projetées; au système de parcs et de terrains de jeux.

Les divers secteurs doivent être placés convenablement les uns en rapport avec les autres; les industries, particulièrement les industries nocives, seront éloignées le plus possible des habitations et placées

Les communistes chinois extorquent des millions aux Chinois d'outre-mer

Une enquête menée dans toute l'Asie par la Presse Associée — Inutilité des contributions versées pour secourir des parents — Effronterie de Pei-ping

Hong-Kong, 8. (P.A.) — Le système d'extorsion mis sur pied par des Chinois communistes qui demandent des rançons à des Chinois d'outre-mer rapporte des sommes d'argent s'élevant à plusieurs millions de dollars, en dépit du fait que cette pratique ait été dévolue au monde entier.

Selon un relevé de la Presse Associée, les victimes les plus touchées sont les marchands et les commerçants chinois du sud-est de l'Asie.

Les Rouges forcent les Chinois habitant en Chine à écrire à leurs parents vivant à l'étranger pour leur demander des sommes d'argent. Si on refuse, leurs propriétés seront confisquées, ou même, dans certains cas, il est question de menace de mort.

Les Chinois à l'étranger appellent cette pratique "extorsion" mais les communistes ne parlent que de "contributions patriotiques" à la patrie.

Par Hong-Kong

La plupart des sommes ainsi obtenues passent par Hong-Kong, en route pour la Chine communiste, qui a un grand besoin de monnaie étrangère.

De cette colonie britannique, l'argent peut librement être transmis en Chine communiste puisque aucune réglementation n'impose de limites. Plusieurs pays interdisent l'envoi de sommes d'argent en Chine, mais cette interdiction ne touche pas Hong-Kong.

Les correspondants de la Presse Associée ont interviewé des Chinois dans toutes les parties du sud-est de l'Asie. La plupart d'entre eux sont d'avis qu'en dépit de la formidable publicité faite actuellement, la pratique d'extorsion existe encore.

Toutefois, plusieurs ont cessé d'envoyer de l'argent parce qu'on s'est vite rendu compte qu'un envoi en appelait un autre et que dans bien des cas rien n'aurait été fait pour les parents en Chine d'être victimes de la tyrannie communiste.

En divers pays

En Indochine, le correspondant Larry Allen a déclaré qu'à Saigon et à Cholon, 600.000 Chinois, dont plusieurs riches marchands de riz ont versé des sommes variant entre 1.000 et 1.000.000 de piastres.

La valeur officielle de la piastre est de 20 pour un dollar américain, ce qui signifie que les sommes étaient de \$50 à \$50.000.

En Indonésie, le correspondant Bob Kron a appris que ce pays depuis peu indépendant assez récemment régit le change étranger sont très stricts. Aussi, les envois d'argent doivent-ils être faits en contrebande.

En Malaisie, le correspondant Jack MacBeth a appris de Singapour que dans Teochew plusieurs Chinois possédant des terres en Chine ont versé en rançons un total de 58.000.000 de dollars de Hong-Kong, soit \$8.923.000, au cours de l'année 1951. Il ajoute

Les E.-U., la G.-B. et la France tiendront bientôt une conférence

Paris, 8. (Reuters) — On a annoncé hier que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France se réuniront bientôt en conférence à Washington pour y discuter de la défense de l'Asie du sud-est. Un communiqué émis par le bureau du premier ministre annonce que le général Alphonse Juin dirigera la mission militaire française à ces entretiens.

Dans un communiqué semblable émis hier par le ministère des Affaires étrangères à Londres, on a signalé que le représentant anglais aux entretiens n'a pas encore été désigné. On croit toutefois que ce sera un des chefs militaires qui ont accompagné le premier ministre Churchill à Washington.

Les professeurs du Cap Breton retardent la grève

Sydney, N.-E., 8. (P.C.) — Les 900 professeurs du Cap-Breton qui menaçaient de se mettre en grève hier matin ont décidé de retarder cette grève de deux semaines. Ils sont retournés en effet dans leur classe hier, à la suite du congé de Noël. Cette décision fait suite à une réunion des officiers supérieurs de l'union.

Accusant le gouvernement provincial de manquer à ses responsabilités, les professeurs ont expliqué qu'ils retardaient leur grève afin de permettre aux autorités municipales d'étudier plus longuement la situation. Les professeurs se réuniront le 10 janvier prochain pour prendre une décision finale à la lumière des développements qui auront eu lieu.

Samedi dernier, lors d'une réunion

Réunion de la Commission métropolitaine

La Commission métropolitaine de Montréal reprend ses activités après la période des fêtes. Les commissaires métropolitains se réuniront en assemblée régulière demain après-midi, à 4 h. Tout laisse prévoir que l'ordre du jour sera chargé.

nion spéciale de la Commission des écoles, on a offert aux professeurs de Sydney une augmentation de \$240 par année. On signale cependant que les échelles de salaires varient considérablement d'un endroit à l'autre.

La semaine dernière, une conférence provinciale, appelée pour étudier le problème, en a rejeté la responsabilité sur les autorités locales.

LE GIN CROIX D'OR

UN PRODUIT DE MELCHERS

FAIT LES MEILLEURS GINS CHAUDS

COMPLÈTEMENT DISTILLÉ

GRATUIT — Un tableau où sont reproduits en couleurs 30 coquetels recherchés. Peut être encadré. Spécifier si on le veut en français ou en anglais. Ecrire à Melchers, C.P. 279, Montréal, P.Q.

OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30 SAMEDI COMPRIS — OUVERTS JUSQU'A 9 H. LE VENDREDI SOIR — Plateau 5151

VENTE de BLANC chez

DRAPS DE COTON BLANC

"WABASSO"

Fameux DRAPS DE COULEUR "PEPPERELL"

Texture souple et serrée et finis avec large ourlet uni... Choix de bleu, jaune, vert, rose.

Dimensions 72" x 93" **9.95**

SPECIAL la paire

Dimensions 81" x 99" **10.95**

SPECIAL la paire

NAPPES EN PURE TOILE BLANCHE

Texture extra serrée, damassée de motifs conventionnels... solide ourlet.

Dimensions: 52" x 70" **4.95**

SPECIAL DUPUIS, chacune

PIQUÉ COTON BLANC

Une qualité absorbante. Coton blanc solide recouvrant une épaisse couche de cuate blanche... pour protéger votre table sous la nappe... pour faire des piqués de lit, etc.

Largeur 40", la verge **3.09**

Largeur 50", la verge **2.59**

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président

DUPUIS — troisième St-André